

artdeville

ARCHITECTURE - ENVIRONNEMENT URBAIN - SOCIÉTÉ - CULTURE - AGENDA | N° 86 | 15 fév./15 avril 2024 | OFFERT

Bimestriel indépendant diffusé dans les centres culturels et autres lieux de convivialité éditions chicxulub

Immersion dans l'anarchitecture à Sète

Missak & Mélinée

MANOUCHIAN

AU PANTHÉON

« Nul ne semblait vous voir
Français de préférence [...]

Mais à l'heure du couvre-feu
des doigts errants

Avaient écrit sous vos photos
MORTS POUR LA FRANCE. »

Strophes pour se souvenir

Louis Aragon

OCCITANIE
TERRE DE
RÉ-
SIS-
TAN-
CES



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

«
Un modèle économique qui semble immuable, contournant une fois de plus l'esprit des lois
»

Vue de l'exposition "Anarchitecture"
de Gianni Pettea - 2009-2024.
Production Crac-Occitanie.
© FM/artdeville



artdeville

est édité par **chicxulub** ass. loi 1901
Directeur de la publication : Marc Trigueros
7, rue du Moulin 34540 Balaruc-le-Vieux
Tél. 06 88 83 44 93
www.artdeville.fr - contact@artdeville.fr
ISSN 2266-9736 - Dépôt légal à parution
Imprimé par JF Impression - Montpellier
Certification IMPRIM'VERT & PEFC/FSC
Valeur : 2,50 €

Via Europa

« L'analyse de 24 projets d'infrastructures (Weissberger et al., 2019) montre que, dans 80 % des cas, les mesures de compensation ne permettent pas d'éviter les impacts sur la biodiversité ; que seuls 20 % des sites choisis pour la compensation sont réellement des sites dégradés ; que les sites de compensation ne représentent que 577 ha alors que les projets impactent 2 451 ha. »

C'est le constat que dresse Sophie Bonin dans *Infrastructures de transport créatives* (éd. Quæ - p. 163 - Fév. 2024).

Les infrastructures dont il est question dans ce numéro d'*artdeville* ne concernent toutefois pas celles des transports, ou alors de façon indirecte. Et les seules qui soient créatives sont celles du Centre régional d'art contemporain, à Sète ; certes, elles transportent l'âme comme en témoignent la une et l'article dédié.

Les projets d'aménagements auxquels *artdeville* consacre son dossier sont donc *a priori* guère sensibles aux élans du cœur, puisqu'il s'agit des zones d'activités. Notamment, de la ZAE Via Europa à Vendres, dans l'Hérault, qu'il est question d'étendre selon un modèle économique qui semble immuable, contournant une fois de plus l'esprit des lois et les mesures d'une véritable transition écologique.

« Alors que la participation des citoyens aux projets d'aménagement affectant leur environnement est inscrite dans la Constitution depuis 2005, les dispositifs pour la mettre en œuvre pèsent peu dans les décisions », soulignait Claire Legros, il y a un an, dans le quotidien *Le Monde* (10/02/2023). Un journal qui ne cesse pourtant de relayer les appels à agir des scientifiques face à l'urgence climatique et à l'effondrement de la biodiversité.

2024 comme 2023, probablement, sera une année record de températures élevées, et tout se passe comme si de rien n'était : *business as usual*. Les associations qui tentent de traduire cette incroyable réalité dans leurs actions citoyennes locales, en participant notamment aux enquêtes publiques, sont trop souvent ignorées comme c'est encore le cas pour l'extension de Via Europa. Lorsqu'elles ne sont pas tout simplement méprisées, voire réprimées pour leur « radicalité », dit-on alors.

Pourtant, elles ont souvent raison. La radicalité de leurs propos ou actions, c'est plutôt l'air du temps qui l'inspire, voire l'impose, à l'aune de notre inertie à nous adapter. Le temps n'est plus au « compromis » comme il serait « raisonnable » de le faire croire à Via Europa comme partout, ou presque.

Mais peut-être certains promoteurs de grands projets inutiles sont-ils de bonne foi ? « Il n'y a pas de culture du vivant et c'est un énorme manque », analysait ainsi Jean Viard, le 1^{er} février 2024, sur France Inter. Le sociologue qui était l'invité de la matinale commentait ainsi la grève des agriculteurs pour une meilleure rémunération de leur travail. Il regrettait que leur rôle paysan, c'est-à-dire de protecteurs potentiels du paysage et de la biodiversité, ne soit pas valorisé.

Via Europa... Tandis que les élections européennes se profilent, est-ce un tel chemin que l'Europe doit emprunter ? Est-ce celui par lequel nous devons inviter le monde à nous suivre ? Dans ce cas, Poutine et autres despotes peuvent bien continuer à assassiner leurs peuples, détruire leurs pays et ceux de leurs voisins, cela ne changera pas grand-chose au bilan planétaire.

Pardon ? J'oublie les mesures de compensation ? ■

APPEL À CANDIDATURE PHOTO



Temps d'Expo organise son festival photographique. Constituez votre dossier de candidature !

« Ami-e-s photographes, conduisez-nous à contre-courant de ces images qui nous éblouissent sur nos écrans ou dans nos villes. Tel un éloge de la lenteur, invitez-nous à découvrir ou redécouvrir Pézenas et à prendre le temps de plonger notre regard dans ces images que vous, artistes, avez patiemment composées. » Catherine Chabaudie, présidente de l'association Temps d'Expo.

Une série cohérente de 10 photographies (ou moins si votre série en compte moins de 10 mais pas plus de 10). Pas de thème pour laisser libre cours à ce qui motive votre désir de rencontre avec le public.

L'exposition, en partenariat avec la municipalité, est prévue du 25 octobre au 3 novembre 2024.

Date limite : Dimanche 1^{er} avril

Renseignements : contact@tempsdexpo.com
tempsdexpo.com

prime d'intermédiation locative, sous certaines conditions.

« Quand on est propriétaire, on a toujours la crainte que son logement va être dégradé, qu'il y aura des impayés mais la garantie, la gestion très rigoureuse et l'accompagnement offert par les bénévoles et les salariés d'Habitat et Humanisme nous rassurent », confient Alain et Dominique L., propriétaires solidaires.

Habitat et Humanisme a un rôle clé de conseil et d'orientation auprès des propriétaires privés pour la rénovation de leur parc locatif. Le Mouvement préside le comité de pilotage de Bail Renov' depuis décembre 2021. Composé d'un collectif associatif, Bail Renov' a remporté un appel à projets dans le cadre des Certificats d'économie d'énergie du ministère de la Transition écologique. Le dispositif vise à améliorer la performance énergétique des logements locatifs privés et à lutter contre la précarité énergétique des locataires les plus modestes, en apportant les informations et conseils nécessaires aux propriétaires bailleurs.

Plus de 5 000 propriétaires solidaires nous confient déjà des logements, permettant ainsi à des familles en difficulté d'être logées dignement. Vous aussi, rejoignez ce dispositif efficace, utile, et plein d'avantages !

herault@habitat-humanisme.org
04 67 75 55 80

PROPRIÉTAIRES SOLIDAIRES

Habitat et Humanisme Hérault recherche des propriétaires solidaires



Logements surpeuplés ou insalubres, violences familiales, dénuement... Pour répondre à l'exclusion et l'isolement des personnes en difficulté, le Mouvement Habitat et Humanisme lance un appel aux

propriétaires de biens à louer pour leur proposer une location sereine, solidaire et avantageuse, notamment sur les territoires du Pays de Lunel, Pays de l'Or, la Vallée de l'Hérault, de la métropole de Montpellier et les agglomérations de Sète et Béziers.

Une prise en charge totale de la gestion du logement est assurée, le propriétaire consent un loyer modéré et bénéficie d'une fiscalité avantageuse, et d'une

MIEUX S'INFORMER

L'Université de Montpellier s'engage pour la formation citoyenne avec la création d'un Mooc « se former pour mieux s'informer, relever le défi de l'information »

La recherche et la communication de l'information est un sujet qui concerne tous les publics. S'inscrivant dans un contexte particulier de surabondance d'informations plus ou moins contrôlées sur les réseaux, des compétences transverses sont plus que jamais nécessaires aux citoyens et citoyennes souhaitant s'orienter, exercer judicieusement leur esprit critique et trouver des informations pertinentes sur un sujet avec objectivité. Pour répondre à ces exigences, l'Université de Montpellier a créé un cours en ligne (Mooc) sur la thématique « se former pour mieux s'informer, relever le défi de l'information » qui débutera dès le 19 février, jusqu'au 20 avril 2024. Il sera accessible librement sur la plateforme France Université Numérique.

Pourquoi la création du Mooc ?

L'information joue aujourd'hui un rôle majeur dans la sphère politique et économique comme dans la vie privée. Choisir ses sources d'information, chercher de manière efficace, évaluer la fiabilité d'un document ou d'un site web, garder un esprit critique : par son caractère à la fois ciblé et global, ce Mooc permet d'acquérir des compétences fondamentales, quel que soit l'environnement technique et technologique en constante évolution dans lequel nous étudions, travaillons et vivons au quotidien.

Conçu par le service commun de documentation, ce Mooc donne à chacun des clés pour se repérer dans un contexte de surabondance d'informations plus ou moins contrôlées sur les sites ou les réseaux sociaux. Il permet d'acquérir les compétences informationnelles plus que jamais nécessaires à tout citoyen qui souhaite s'orienter, exercer judicieusement son esprit critique et trouver des informations pertinentes sur un sujet avec objectivité. [...] Ce cours est composé de six parties qui s'ouvriront au fur et à mesure des semaines. Au travers de vidéos d'introduction ou de synthèse, de présentations interactives et de quiz, il sera possible de découvrir

les bonnes pratiques en matière de recherche d'informations. L'équipe pédagogique animera un forum plusieurs fois par semaine.

Le Mooc est ouvert au grand public et ne demande aucun prérequis. L'acquisition des compétences est validée à la fin du parcours de formation de six semaines par une attestation de suivi avec succès sous la forme d'un openbadge.

Date : du 19 février au 20 avril

Inscription : date limite le 20 mars

LA COMÉDIE OFF DU LIVRE

Les 17 et 18 mai prochains se tiendra, à Montpellier, la 1^{re} édition de la Comédie OFF du livre

À l'instar de la « Fête de la musique » qui rassemble les professionnels, semi-professionnels, amateurs, amateurs éclairés et surtout le public, imaginons et



**THÉÂTRE
DES 13
VENTS**
CENTRE
DRAMATIQUE
NATIONAL
MONTPELLIER

JANVIER
Nicolas Bouchaud
et Eric Didry

FÉVRIER
Marguerite Bordat
et Pierre Meunier

MARS
Rébecca Chaillon
Marion Aubert
et Marion Guerrero
Céline Champinot

AVRIL
Adrien Béal

MAI-JUIN
Lionel Dray
et Clémence Jeanguillaume

RÉSERVATIONS : 04 67 99 25 00 13VENTS.FR

Montpellier
Centre
d'Europe
du Sud
2015

Montpellier
M
Montpellier

rêvons ce que pourrait être une « Fête du livre ». Elle rassemblerait ceux qui ont la passion du livre.

Les auteurs, quels que soient leurs statuts, les éditeurs, les libraires, les magazines littéraires, les journalistes, les bouquinistes, les bibliothécaires, les associations, les clubs de lecture, les poètes, les slameurs, les illustrateurs, les amoureux des mots, les relieurs, les imprimeurs, les artisans papetiers, etc., et surtout le public que cette diversité festive ne manquerait pas de faire venir en masse.

On déclamerait de la poésie dans un café, on dirait des nouvelles sur une petite scène, des enfants s'essaieraient à l'écriture théâtrale dans une médiathèque, des ateliers d'écriture improvisés verraient le jour dans les jardins, des auteurs dédicaceraient au coin d'une rue...



La littérature ne peut pas se résumer aux choix feutrés d'une maison d'édition et d'une librairie, quelle que soit leur respectabilité.

Elle sera la vitrine ouverte sur la richesse représentée par les auteurs, les éditeurs, les libraires, les magazines littéraires, les journalistes, les bouquinistes, les bibliothécaires, les associations, les clubs de lecture, les poètes, les slameurs, les illustrateurs, les amoureux des mots, les relieurs, les imprimeurs, les artisans papetiers, etc. de notre ville et de notre département.

Cet événement ouvert à toutes et à tous est dans la droite ligne de tous les OFF que les manifestations culturelles d'envergure connaissent à l'instar du Festival OFF d'Avignon.

Il n'a pas pour vocation à entrer en concurrence avec la Comédie du Livre organisée par la ville de Montpellier mais offrir une complémentarité dans l'offre culturelle.

contact@comedieoffdulivre.info
www.comedieoffdulivre.info

ICONOSCOPE ROUVRE RUE CHAPTAL



Le nouvel espace accueille l'exposition collective **Magic land** réunissant des artistes qui réenchangent le monde en proposant une approche mystérieuse de notre quotidien. Dans le choix des sujets, dans leurs pratiques, ils confèrent aux œuvres une sorte de pouvoir magique qui nous séduit, évoquant un territoire imaginaire où l'inconnu, le mystère, le sublime permettent le dépassement d'une réalité actuelle grise et lassante, nous laissant ainsi nous émerveiller encore et toujours...

Georges Boulard, Cyril Duret, John Goba, Hippolyte Hentgen, Stéphanie Majoral, Benoît Pype, Hugues Reip, Sigurdur Arni Sigurdsson, Elmar Trenkwalder, Didier Trenet, Jean-Luc Verna.

Jusqu'au 20 avril 2024

Iconoscope, 18 rue Chaptal à Montpellier

www.iconoscope.fr - iconoscope@wanadoo.fr
mercredi, jeudi, vendredi 14 h / 18 h, samedi sur Rdv

CONSTRUCTION BOIS

Fibois Occitanie, l'interprofession régionale de la filière forêt-bois lance un appel à candidatures

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, bureaux d'études, constructeurs bois, entreprises bois : Candidatez au PNCB 2024 !

Depuis plus de dix ans, le Prix National de la Construc-

tion Bois (PNCB) met en lumière des ouvrages architecturaux, du quotidien à l'exceptionnel, provenant de l'ensemble du territoire français.

Son objectif ? Valoriser le savoir-faire de la filière et mettre en avant les possibilités offertes par le matériau bois, pour en accroître le recours et répondre aux enjeux environnementaux de la construction.

Vitrine de l'excellence pour l'ensemble de la filière forêt-bois, le Prix National de la Construction Bois récompense chaque année des bureaux d'études, des architectes, des maîtres d'ouvrage, des designers en aménagement qui ont fait le choix du bois pour bâtir, réhabiliter, étendre ou bien aménager.

Dépôt des candidatures jusqu'au 15 mars 2024
pncb@fibois-france.fr
www.fibois-occitanie.com

CULTIVONS L'EAU DANS LE GERS



**ARBRE et
PAYSAGE 32**

Arbre et Paysage : L'arbre est souvent un oublié dans la présentation du cycle de l'eau. Pourtant, pas de pluie sans arbres. Et parfois une

impression de « trop » d'eau sans végétaux. Inondations, sécheresses : deux problèmes, une solution ! La végétation.

Pour un aperçu du rôle des arbres et de la végétation dans la gestion de l'eau en agriculture, **rendez-vous le 28 février à Mirande !**

Cette journée passionnante sur le thème de la gestion de l'eau en agriculture est organisée en partenariat avec l'association syndicale autorisée (ASA) de Saint-Maur.

Au programme :
Conférence à 4 voix avec Hervé Covès, François Hirissou, Bruno Sirven et Karine Lieron
Table ronde avec la Chambre d'Agriculture du Gers, l'Agence de l'eau, le Parc Naturel Régional Astarac et l'ASA de Saint-Maur
Visites du pompage solaire de l'ASA de Saint-Maur et de la Ferme de Lorán

Journée gratuite sur inscription
contact@ap32.fr - ap32.fr

8,7cm

*Comme celles d'un artiste célèbre au Palais Royal,
au musée Fabre, à Sérignan... les présentes*

colonnes de votre magazine culturel régional

artdeville

s'exposent à vous

*à travers l'espace urbain, par leur présence dans les
théâtres, musées, centres d'arts, le plus souvent.*

*De la même largeur que les bandes caractéristiques
du Maître (8,7 cm), les colonnes d'artdeville*

captent votre attention et valorisent les lieux

culturels, patrimoniaux, événements, services...

qui y trouvent avantageusement leur place.

Pour annoncer les vôtres, choisissez vous aussi

les colonnes d'artdeville.

Tarifs et informations techniques : 06 88 83 44 93

**AVIS DE PARTICIPATION
DU PUBLIC À L'ÉLABORATION
D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT
D'INTERÊT GÉNÉRAL**

Le projet de loi n° 1033 du 12 août 2017 relatif à la transition énergétique a introduit de nouvelles dispositions relatives à la participation du public à l'élaboration de certains projets d'aménagement d'intérêt général. Ces dispositions ont pour objet de garantir la transparence et l'efficacité de la prise en compte des avis des citoyens et des associations de citoyens dans le processus de décision.

Le projet de loi n° 1033 du 12 août 2017 relatif à la transition énergétique a introduit de nouvelles dispositions relatives à la participation du public à l'élaboration de certains projets d'aménagement d'intérêt général. Ces dispositions ont pour objet de garantir la transparence et l'efficacité de la prise en compte des avis des citoyens et des associations de citoyens dans le processus de décision.

**L'ex
économique
UN**

AU SUD DE BÉZIERS, CE PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN SERAIT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL. « UN COMPROMIS » SELON L'EX-PROFESSEUR ALAIN CARALP, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA DOMITIENNE, QUI CONFORTERAIT TROIS ENJEUX VERTUEUX : LA PRODUCTION D'ÉNERGIE DÉCARBONÉE, LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ. **LA RÉALITÉ EST PLUS PROSAÏQUE.**

Texte Fabrice Massé Photos voir crédits

Transition écologique

Extension de la zone d'activité de Via Europa, à Vendres (34) : un cas d'école

L'avis de la « participation du public par voie numérique » en lisière de la zone d'activité ». © FM/artdeville

Cet automne 2023, à Vendres (Hérault), la commission d'enquête a dit oui. Entre sacrifier 3 % de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff) et planifier notamment l'accueil de potentiels sous-traitants de la future gigafactory Genvia qui doit s'implanter non loin, à

Béziers, le commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif sur demande du préfet a tranché. Après l'enquête publique réglementaire d'un mois, Vincent Rabot a émis un « avis favorable ». Outre le complexe industriel qui doit produire une énergie salvatrice pour le climat, à base d'hydrogène décarboné, de nombreuses autres entreprises rechercheraient elles aussi un site d'implantation. Via Europa sera donc agrandie de 23 ha, selon la volonté des porteurs du projet, la communauté de communes La Domitienne. De plus, quatre entreprises sur le site sont impactées par le tracé de la future ligne ferroviaire à grande vitesse, planifiée elle aussi dans le souci de décarboner le secteur du transport. Elles devront déménager. Tant pis pour l'outarde canepetière, l'œdicnème criard, le pipit rousseline, la cigale cotonneuse... et les terres au potentiel agricole considéré comme « fort à très fort ».

Le plateau de Vendres, au potentiel agricole « fort à très fort », devrait être amputé de 23 ha.

© FM/artdeville

Développement durable

Certes, à proximité immédiate, il y a belle lurette que le domaine de Bellevue a fait son deuil de son paysage remarquable. Depuis le Plateau de Vendres reconnu pour

sa diversité ornithologique, le panorama est désormais barré au nord par l'autoroute A9, à l'ouest par la D64 et souvent voilé par les nuées poussiéreuses que soulèvent le vent et l'activité de la carrière Lafarge.

Pour permettre l'extension de Via Europa, il a fallu modifier le plan local d'urbanisme ; la loi l'impose. Comme ce fut déjà le cas pour Pics Studio, le futur complexe cinématographique au nord de Montpellier où une pinède de 10 ha sera sacrifiée (*artdeville n° 84*). Pour « l'intérêt général », a dit l'enquête. Avec Genvia, c'est l'autre grand projet retenu par le plan France relance 2030, voulu par le président de la République, M. Macron.

Alors, oui, les plans locaux d'urbanisme ont été créés (en 2000) pour introduire la notion de « développement durable » dans les projets urbains, comme les schémas de cohérence territoriaux. Mais les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (créées dès 1982) par la secrétaire d'État puis ministre de l'Environnement, Huguette Bouchardeau, n'interdisent pas en elles-mêmes de construire. « Je note la portée "non réglementaire" de la Znieff », a d'ailleurs noté en marge de son rapport M. Rabot. Et depuis la loi Bouchardeau (1983) relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, chacun peut, quoi qu'il en soit, contester un projet urbain qui pourrait le justifier, au cas où...

Ouvert à tous

Hélas ! Pour Via Europa, deux représentants d'associations semblent avoir été privés de ce droit : les présidents de





« Un doute est donc raisonnable sur la réelle représentativité de ces associations, leurs observations seront donc marquées d'un astérisque rouge* (sic) »

Vincent Rabot, commissaire enquêteur

Pégase et ARDEA. Dans son rapport, le commissaire enquêteur M. Rabot, ex-colonel de l'armée de terre, indique avoir effectué un étonnant contrôle « sur le registre national des associations » afin de déterminer la « représentativité réelle » de leurs présidents, contributeurs de l'enquête publique. « Je n'y ai pas trouvé, malgré une recherche attentive, ces deux associations. » Nul besoin pourtant de figurer sur un tel registre pour participer à une enquête publique. 1 - L'enquête publique, un dispositif « ouvert à tous ». Il n'existe pas de conditions, ni même de restrictions. 2 - « L'association "de fait" ou "non déclarée" est légale : elle peut se constituer sans autorisation, ni déclaration », selon associations.gouv.fr. Ni Pégase ni ARDEA ne sont toutefois dans ce cas. Elles sont notoirement connues sur le territoire et dûment enregistrées en préfecture comme l'ont confirmé MM. Fontane et Dabin, leurs présidents respectifs, qu'*artdeville* n'a eu en revanche aucune difficulté à joindre par téléphone. M. Rabot écrit avoir adressé un courriel à chacun d'eux – dont il a pu trouver les coordonnées tout aussi facilement sur internet : « Le 8 novembre [date de la clôture de l'enquête], les priant de bien vouloir justifier de leur qualité et de fournir leur nombre d'adhérents. À ce jour, aucune réponse n'est

Outarde canepetière.
Hérault, 2013.
© Pierre Dalous
Creative Commons



De vastes espaces dans le périmètre de l'actuelle zone sont considérés « non disponibles » par le maître d'ouvrage.

Certains d'entre eux ont un usage de bassin de rétention. L'implantation de la maison de l'économie de La Domitienne, sur l'un d'entre eux, témoigne que ces terrains peuvent néanmoins être exploités (pilotis).
© FM/artdeville

parvenue, un doute est donc raisonnable sur la réelle représentativité de ces associations, leurs observations seront donc marquées d'un astérisque rouge* (sic) ».

Très surpris d'un tel zèle de la part de l'enquêteur, M. Fontane dit ne garder aucun souvenir de ce mail et, quand bien même, aurait refusé d'y répondre. Pour lui, il s'agit d'une « irrégularité de procédure », une discrimination qui n'a aucun fondement. Même étonnement de la part de M. Dabin qui, lui, ne trouve aucune trace de ce mail : « J'étais en déplacement ces derniers mois et mes spams s'effacent au bout d'un mois. » L'un et l'autre souhaitent se rapprocher d'un conseil pour étudier un éventuel recours. Malgré plusieurs recherches et demandes auprès du tribunal administratif, *artdeville* n'a pas été en mesure de s'entretenir avec M. Rabot. Un commissaire enquêteur n'est toutefois pas tenu de commenter son rapport.

« On a fait ce qu'il fallait »

Depuis 1982, outre les Znieff, les PLU, les commissions d'enquêtes, légion sont les dispositifs et lois qui ont été ajoutés pour encadrer les projets d'urbanisme et protéger l'environnement des excès de la spéculation immobilière. La loi Littoral, par exemple. Elle impose qu'une zone d'activité soit soumise au principe de continuité avec les agglomérations et villages existants. Mais pour Alain Caralp, président de La Domitienne et maître d'ouvrage, « à 7 ou 8 km de la mer, je veux bien qu'on parle de loi Littoral, mais ça veut dire quoi ? Pourquoi pas 20 ou 30 km ? » M. Caralp semble oublier que la loi s'applique ici d'abord par le fait que la zone de l'extension se situe sur le bassin versant de l'étang de Vendres, à 5 km, classé Natura 2000. Mais qu'importe, ses services ont trouvé la parade. Même distant de 4 km du bourg de Vendres, et alors que le schéma de cohérence territorial (SCoT - document d'urbanisme de référence) exige aussi de « limiter le mitage du littoral. Conserver une bande inconstructible en dehors des villages et agglomérations », une jurisprudence admet la notion de « village et agglomération économique » et, dès

lors, une potentielle continuité urbaine. « On a fait ce qu'il fallait. Dans la mesure où on a classé l'extension, effectivement, les choses ont été possibles. » Cette notion désignant les zones d'activité a été incluse dans le SCoT opportunément.

La procédure de l'enquête publique exige par ailleurs que la Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe) soit consultée pour avis. Sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, cette instance s'est donc penchée sur le projet Via Europa. Ainsi, en sa synthèse : « La MRAe recommande de mieux justifier le besoin d'extension et le choix d'implantation de la ZAC en termes de moindre impact sur la biodiversité et comment elle s'inscrit dans [...] la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols. Elle recommande notamment de fournir une analyse de variantes d'implantation et de justifier en quoi il n'a pas été possible de ne pas impacter la Znieff en prévoyant une localisation dans un espace à moindres enjeux environnementaux. » Pour elle, l'extension de Via Europa « ne semble pas s'inscrire dans l'objectif de protection des "pôles d'intérêt écologique" [fixé par le SCoT], contrairement à ce qu'indique le dossier. » En outre, l'étude d'impact fournie par La Domitienne « ne présente pas une justification de la localisation du projet ». La Mission avait d'ailleurs formulé le même type de critiques concernant le SCoT du biterrois, également soumis au printemps 2023 à l'enquête publique. Elle recommandait alors « l'optimisation du foncier déjà dédié aux activités économiques. » Des réponses ont été formulées par les porteurs du projet, mais il n'est pas prévu que leurs pertinences soient à nouveau analysées par la MRAe.

Générer des recettes

« Depuis la suppression de la taxe d'habitation, les collectivités locales sont dans une insécurité financière permanente, justifie Alain Caralp. L'État compense à l'euro près, avec la TVA, mais lorsque la consommation baisse, comme en ce moment, comment on fait ? » L'objectif



Vue aérienne de la ZAE Via Europa

- Projet d'extension.
- Terrains inoccupés potentiellement disponibles
- Bassins de rétention potentiellement disponibles, comme le cas de la maison de l'économie l'indique.

■ « La réserve SNCF de près de deux cents mètres de large est bien supérieure à l'utilisation réelle constatée sur la ligne à l'est de Montpellier. Une petite extension deviendra sans doute possible sur ce secteur après réalisation du projet SNCF », selon le commissaire enquêteur. La carrière, largement impactée, pourrait-elle également représenter un intérêt foncier ?

© FM/artdeville à partir d'une copie d'écran Google maps

fectoral « les compensations nécessaires pour l'atteinte à l'environnement et l'étude agricole permettra de déterminer la juste compensation ». Reste à savoir quel en sera le suivi, alors que leurs efficacités font polémique.

n° 1 de l'extension de Via Europa, M. Caralp ne s'en cache pas, est donc de « générer des recettes » grâce aux différentes taxes* qu'elle en retirera, comme il l'a également déclaré de façon tout aussi explicite à *Midi libre* (19/01/2024). « La politique est faite de compromis », professe M. Caralp, enseignant à la retraite lorsqu'*artdeville* le questionne sur les dépens écologiques. Reste que cet objectif de rentrées fiscales, déterminant selon lui, n'est pas énoncé dans les documents de l'enquête publique. Un biais sans doute préjudiciable à la compréhension du dossier. Quant au foncier disponible sur la zone, il n'est pas de « 0% » contrairement à ce qui est écrit (voir vue aérienne ci-dessus).

La Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ne voit pas non plus les choses de la même manière que les élus de La Domitienne. Le service agriculture et forêt de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) a émis un avis défavorable au projet. Raisons évoquées : « Une consommation d'espace agricole trop importante sur des terres potentiellement irrigables. » La DDTM regrette elle aussi « un manque de réflexion globale visant à une localisation plus pertinente ». C'est pourtant à elle que reviendra « l'autorisation environnementale », comme le rappelle en conclusion de son rapport M. Rabot. Elle prescrira via un arrêté pré-

globale, une ultime phase de « participation du public par voie électronique » (www.democratie-active.fr/zac-via-europa-vendres) se superpose à l'enquête publique. Une redondance étonnante qui, à l'heure où nous bouclons, donne en tout cas jusqu'au 1^{er} mars 2024 une occasion nouvelle de questionner les parties prenantes sur la pertinence de cette réponse politique locale et coutumière (lire l'interview des représentants de la MRAe) aux enjeux contemporains. ■

* Cotisation foncière des entreprises (CFE), cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER, sur la production d'énergie).

Vendres, « nature en Méditerranée » ?

Jean-Pierre Pérez est un vigoureux opposant au projet d'extension de Via Europa. Maire de Vendres, il évoque lui aussi l'enjeu écologique insuffisamment pris en compte, selon lui. Le site de sa Ville témoigne d'ailleurs d'une sensibilité au sujet puisque le slogan choisi pour la commune est « Vendres, nature en Méditerranée ». Mais c'est l'enjeu financier qui semble prévaloir. Le commissaire enquêteur en fait part : « La vente des par-

En lisière de la zone d'activité économique Via Europa, ces réverbères éclairent surtout le fait que le projet d'intention est prévu de longue date, en dépit du classement du site en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff), peut-être plus ancien que la zone elle-même.
© FM/artdeville

celles à la SNCF a induit un différend sérieux entre la communauté de communes de La Domitienne et la commune de Vendres qui avait prévu contractuellement lors de la cession [par la commune de Vendres] à La Domitienne que si les terrains n'avaient pas été aménagés avant revente, la plus-value devait revenir à la commune de Vendres [un montant évalué aujourd'hui à près de 500 000 €]. Ce différend a fait l'objet d'une provision budgétaire pour risques, par La Domitienne, votée le 27 septembre 2022 où M. Pérez, maire de Vendres, s'est abstenu. Lors de cette même séance, l'approbation de la consultation sur la ZAC a été approuvée à l'unanimité et a donné au président l'autorisation de poursuivre la procédure de la ZAC. »

Deux remarques : 1 - Un objectif de La Domitienne, méconnu par la commission d'enquête, est de réaliser une opération financière rentable, tel un aménageur urbain et promoteur privé. Mais aucun plan financier de l'opération, états prévisionnels chiffrés et autres données indispensables pour juger la pertinence de cet objectif et des risques éventuels, n'a été publié pour l'enquête publique. Cette dette est cependant bien décrite et représente une menace potentielle sur la rentabilité de l'opération qu'il est impossible d'évaluer. 2 - Si M. Pérez fait prévaloir des arguments écologiques contre le projet Via Europa, les nombreux lotissements présents et planifiés sur la commune de Vendres relativisent sa vision d'un urbanisme durable (lire interview des représentants de la MRAE).

« Je ne sais pas si nous sommes désabusés, mais c'est sûr, on répète un peu toujours les mêmes choses. »

L'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) conseille le gouvernement sur la transition écologique et énergétique, l'urbanisme, le logement, les mobilités, l'eau, la biodiversité... Un service d'autorité environnementale (Ae) lui incombe qu'elle mène avec ses missions régionales (MRAE), chargées notamment d'émettre un avis sur les documents réglementaires d'urbanisme et les projets d'aménagement qui ont obligation de lui être soumis. *Artdeville* a recueilli les témoignages d'**Annie Viu**, présidente de la MRAE-Occitanie et de **Laurent Michel**, président national de l'Ae-IGEDD.



INTERVIEW

Au fil de vos avis sur les projets qui vous sont soumis – qui ne se prononcent ni pour ni contre – et à la lecture de celui sur Via Europa, on sent tout de même un ton un peu désabusé. Est-ce le cas ?

Annie Viu : Effectivement, on ne se prononce ni pour ni contre. On vise à une amélioration des projets sur la prise en compte de l'environnement. Alors, je ne sais pas si nous sommes désabusés, mais c'est sûr que l'on répète un peu toujours les mêmes choses ! Sur le fait qu'il y a des consommations d'espace excessives, qu'on est très souvent sur des types d'urbanisation à l'ancienne, avec toujours des lotissements de petites maisons et de petites parcelles autour. On ne tient pas compte des déplacements que ça va générer. Il n'y a pas de vraie projection au niveau des territoires et souvent un manque d'articulation aux différentes échelles. Il y a parfois de belles ambitions dans les documents d'urbanisme, au niveau supra, mais leurs déclinaisons concrètes sur le terrain sont souvent difficiles.

Sur le projet Via Europa, vous avez pointé l'absence d'étude comparative pour étayer les raisons pour lesquelles il n'aurait pas d'alternative à l'extension de la zone d'activité...

Annie Viu : Ce qui doit être fait dans une étude d'impact, c'est de proposer des sites alternatifs et de les comparer d'un point de vue environnemental, c'est-à-dire celui qui altère le moins la biodiversité, celui qui est le moins soumis à des problématiques de bruit (si c'est à côté d'une autoroute), celle qui consomme le moins d'espace... soit une grille de comparaison qui désigne celui qui, au regard des enjeux environnementaux, a le moins d'impact. Donc, là, si cela a été écrit comme ça, c'est qu'elle n'était pas présente. Soit [les porteurs du projet] l'ont fait mais ne l'ont pas démontré, soit elle a été faite de façon alibi, c'est-à-dire qu'on compare, par exemple, avec des endroits où le projet n'aurait pas pu se faire... D'une manière générale, c'est un sujet récurrent dans nos avis. C'est d'ailleurs la même chose au niveau national.

Laurent Michel : Tout à fait, sachant qu'il y a des projets contraints ou d'ampleurs différentes. Ces analyses



« Pour concilier le maintien des zones humides temporaires et le développement d'un territoire viticole et pastoral, il semble nécessaire de restaurer localement le fonctionnement hydrologique du site » nommé Fontvieille, sur cette partie-là. Cette recommandation de L'Inventaire national du patrimoine naturel (qui gère les Znieff sous tutelle de l'État) ne semble pas avoir été entendue. Si le projet aboutit, cette petite lavogne devrait toutefois être préservée. © FM/artdeville

sont parfois absentes. Parfois aussi elles sont mieux faites. Sur le choix du site, pour les ZAC, s'il n'est souvent pas tellement justifié, on voit parfois, dans le choix du design de détail, quand les projets s'affinent, que certains essaient d'éviter certaines zones à impact. Ils préservent la zone humide, par exemple. Mais cette question des variantes est compliquée.

Vos avis rendus aboutissent-ils parfois à une remise en cause totale du projet ?

Annie Viu : Nous avons eu quelques cas où on nous a reproposé le projet un an ou deux ans plus tard, mais peu. Sans doute moins de 10 %. Et quand cela arrive, c'est souvent qu'il y a un risque de contentieux local : une opposition ou une non-acceptation [suite à une mobilisation]. Notre avis peut alors être utilisé dans ce cadre-là. Et aussi, on peut l'espérer, parce que notre avis fait prendre conscience aux collectivités des lacunes de leurs projets. Ça peut arriver.

Laurent Michel : Même chose au niveau national. Plus les problèmes environnementaux sont importants, statistiquement, même s'il n'y a pas de remise en question globale, il y a quand même des ajustements de projet. Pour le passage à l'enquête publique, on le voit, en évitant certaines zones, en augmentant les compensations... certains sont assez sensiblement modifiés, parce qu'au-delà des contentieux, il peut y avoir un problème d'autorisation, donnée par le préfet. Si on voit un gros problème, nos collègues du service instructeur le voient aussi. Pour les dérogations à la destruction d'habitat ou d'espèces protégées, il faut des justificatifs, qu'on a essayé d'éviter avant de réduire et compenser. D'abord que c'est un projet d'utilité public majeur, qu'on a évité au mieux, réduit et compensé... La tentation de passer en force existe toujours mais il y a plutôt des approfondissements.

On évite rarement, on compense plutôt...

Laurent Michel : Un projet qui fait 100 ha d'urbanisation n'est jamais ramené à 20 ! Il est ramené à 80. À Paris, un immeuble devait enjambrer le périphérique. L'Ae avait dit qu'il y avait des problèmes d'exposition au bruit et aux pollutions. Le porteur de projet, dans sa ZAC, l'a vu et a dit effectivement : « Il ne faut pas faire

ça. » Il y avait aussi des problèmes de contentieux. Mais, en effet, il y a rarement de remise en cause totale. Et trop de visions non coordonnées et extensives, un peu à l'ancienne, comme ça a été dit par Annie.

Annie Viu : Après, il y a aussi des pressions, de la part des promoteurs, ça c'est sûr, mais aussi de la part des Français. Tant qu'on n'aura pas changé l'image de l'habitat durable et désirable – par l'intermédiaire de la presse, par exemple – au-delà de nos avis, il va y avoir une pression pour aller construire dans des zones naturelles et agricoles. Pour les zones urbaines denses comme Montpellier ou Toulouse, autant il y a quand même une certaine adhésion au principe de vivre dans de l'habitat collectif, autant à la campagne, le message a beaucoup plus de difficulté à passer, où on se dit qu'il y a de la place. Si les gens viennent dans ces zones rurales, ce n'est pas pour vivre groupés. Deuxièmement, le coût de la restauration des logements vacants dans les bourgs est tel que ça revient moins cher d'aller dans des zones à proximité où le foncier n'est pas encore exorbitant.

Laurent Michel : On a aussi cette vision sur l'activité économique, tertiaire ou industrielle, selon laquelle « pour se développer il faut de l'offre, donc il me faut ma zone d'activité », alors qu'il peut y avoir de la vacance ailleurs ou des zones à réhabiliter. Il faut de l'offre de foncier, il faut de l'offre de bureau... Mais ce n'est pas être malthusien que de dire qu'à force de tout grignoter partout, le jour où on aura vraiment besoin, on n'en aura plus ! Et le débat sur la Zan [Zéro artificialisation nette à l'horizon 2050 - loi Climat et résilience] est à ce point de vue éloquent. Il y a des gens qui disent qu'en France on a de l'espace.

La Zan est en effet décriée !

Laurent Michel : Oui, mais elle a été portée à l'Assemblée nationale par une grande majorité. Elle n'est pas toujours bien comprise mais il y a derrière un enjeu de souveraineté alimentaire et on ne peut pas gaspiller nos terres agricoles. Or, on le voit, les projets des collectivités tapent beaucoup dessus. C'est un excellent outil de protection. ■

Propos recueillis par téléphone le 26 janvier 2024.

Les non-dits de la donation Depardon

LE CÉLÈBRE PHOTOGRAPHE A OFFERT AU MUSÉE FABRE DE NOMBREUX TIRAGES DONT UN TIERS EN SOUTIEN AU PROJET POLÉMIQUE DE MUSÉE DE L'HISTOIRE DE LA FRANCE ET DE L'ALGÉRIE. UN GESTE NON PRÉVU QUE LA VILLE AURAIT SOLLICITÉ.

Textes Fabrice Massé Photos Voir crédits



Pour le coup, ce n'était pas un événement. Ce début d'année, le photographe et réalisateur Raymond Depardon et son épouse, la productrice de cinéma et réalisatrice Claudine Nougaret, étaient présents à Montpellier, ce qui leur arrive très souvent. Le couple partage une maison non loin du rivage de Carnon, au sud-est de la métropole. Claudine Nougaret est d'ailleurs native de Montpellier où elle et lui se sont mariés en 1987.

Non, ce qui a fait l'événement mardi 30 janvier 2024 fut le don qu'ils ont officialisé au musée Fabre en présence d'un notaire et du maire-président de la Métropole, Michaël Delafosse. Sous les yeux de Michel Hilaire, conservateur général du patrimoine et directeur du musée qui en aura la charge, la signature de cette donation a inauguré le tout nouveau fonds photographique du musée, en le dotant de près de 200 tirages de l'œuvre monumentale du grand reporter, créateur de l'agence photo Gamma et membre de Magnum. Le geste se veut aussi « un coup de main », selon M. Depardon, au projet controversé de musée sur l'histoire des relations entre la France et l'Algérie que la Ville espère ainsi relancer.

Moments d'éternité

Les statuts du musée Fabre, musée national, ne l'autorisaient pas jusqu'ici à se consacrer à la photo. À la faveur de ce don et dans le cadre de sa future extension du musée, le ministère de la Culture a levé la restriction. La donation dans son ensemble se compose de trois séries. *Rural*, composée de 86 tirages, des prises de vues des années 1981 et 2000 réalisées à la chambre photographique 6x9. Les clichés portent sur le monde agricole dont l'œil de Raymond Depardon sait mieux que quiconque capter les moments d'éternité : paysages français, hommes et femmes modestes dont le travail de paysan, loin du tumulte urbain, forge la silhouette, le regard et l'identité émouvante. La seconde série *Communes*, mieux connue des Montpelliérains et des visiteurs réguliers du Pavillon populaire où elle a été exposée en 2022, se compose, elle, de 32 tirages. Comme *Rural*, ces œuvres ont été réalisées à la chambre en noir et blanc et explorent la campagne, celle des départements de l'Aveyron, de la Lozère, du Gard et de l'Hérault, cette fois, l'été suivant le premier confinement de 2020. Célèbre pour sa manière de fixer le banal, Depardon se focalise pour cette série sur les ruelles désertes de ces villages méridionaux, écrasés par la chaleur, et leurs façades aux volets souvent clos. De grands formats qui semblent scanner dans le moindre relief ombres et lumières des murs de vieilles pierres, plus ou moins décrépits, pour en louer la monotonie quotidienne, et rendre grâce à leur indolente indifférence au

tourisme de masse des côtes languedociennes.

Le troisième ensemble, *Sous l'œil de ma main*, constitue indéniablement l'autre événement de la donation. Composé de trois séries sur l'histoire de la décolonisation de l'Algérie par la France, il est selon le dossier de presse « un témoignage exceptionnel qui vient illustrer dans une évidence salubre et bienveillante la complexité » de cette période sombre de la guerre. Il s'agit de deux reportages à Évian, aux instants clés des négociations des accords éponymes, l'un en 1960, l'autre un an après. Jeune photographe, Raymond Depardon photographie « à la dérobée » des moments de tension politique forts.

Questions mémorielles

Cette série-là n'était pas au programme des premières discussions sur la donation, en 2022, entre la Ville et le couple. L'ajout de cette série aurait été consenti à la

Raymond Depardon et Claudine Nougaret, au musée Fabre, le 30 janvier 2024, dans la salle Soulages.

Ils ont officialisé leur donation en présence d'un notaire et du maire-président de la Métropole, Michaël Delafosse.

© FM/artdeville



demande de Montpellier, afin de compléter la collection du projet « musée de la France et de l'Algérie ».

« Je connais l'histoire de ce musée qu'ils n'arrivent pas à faire. Sa place idéale est ici », reconnaît le photographe interrogé par *artdeville*. Voulu par l'ancien maire de Montpellier Georges Frêche pour flatter de manière « honteuse » l'électorat pied-noir, selon ses détracteurs, (il proposait de montrer les éventuels « aspects positifs » de l'histoire de la France en Algérie) ou « pour apaiser la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie », selon ses partisans, le projet de musée avait été aban-



Série Rural,
Madeleine Lacombe
(1987)

Série Communes,
Causse-Bégon (2021)

Série Algérie,
Oran (2019)
© Raymond Depardon

Toni Grand au musée Fabre,
vue de l'exposition.

© FM/artdeville

donné en 2014 par Philippe Saurel, alors maire de Montpellier. Il a ressurgi en 2020, à la veille des élections présidentielles, à la grâce du rapport de l'historien Benjamin Stora que lui a commandé le président de la République Emmanuel Macron. Ce rapport qui formulait une trentaine de préconisations sur des « questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie », proposait parmi elles d'exhumer le projet de musée à Montpellier. L'idée avait provoqué l'enthousiasme de M. Delafosse malgré les tensions et injures que la perspective de ce nouvel équipement culturel a régulièrement suscité depuis près de vingt ans. Au musée Fabre, on confirme, *Sous l'œil de ma main* complétera bien « la collection qui est aujourd'hui conservée au MUCEM de Marseille »... si le dossier redémarre. Car, à l'heure où nous bouclons, il est suspendu à la décision du nouveau gouvernement et, notamment, de sa nouvelle ministre de la Culture, Mme Rachida Dati. D'où la discrétion de la Ville, sans doute, qui n'a pas communiqué sur cet aspect-là de la donation. ■

> Une carte blanche sera donnée à Raymond Depardon pour une nouvelle exposition au Pavillon populaire après les travaux de rénovation qui y sont prévus, soit en 2026/27.

Toni Grand envoi du bois

Également au musée Fabre, l'excellente exposition **Toni Grand, morceaux d'une chose possible**, jusqu'au 5 mai. Elle présente le travail d'un acteur majeur de la sculpture contemporaine française associé au groupe Supports/Surfaces dont l'expression minimaliste, souvent à base de bois, semble un malicieux « bricolage ». Dénature-t-il l'art comme on déconstruit volontiers la société dans les années 60 ? Ou renature-t-il, au contraire, ce mode d'expression en se servant à l'envi du vivant ? À vous de trancher. Quoi qu'il en soit, la visite ne manque pas d'enchanter, pour peu qu'on soit sensible au design, même si l'artiste en reste à une certaine distance. Soixante-dix œuvres habilement mises en valeur par une scénographie sobre et discrète, à (re)découvrir sans faute.



PIERRE-LUC

POUJOL

ARBORESCENCES

23
mars
2024

26
mai
2024

**MUSÉE
PAUL VALÉRY
SÈTE**

ville de **sète**

Musée
Paul Valéry
Sète





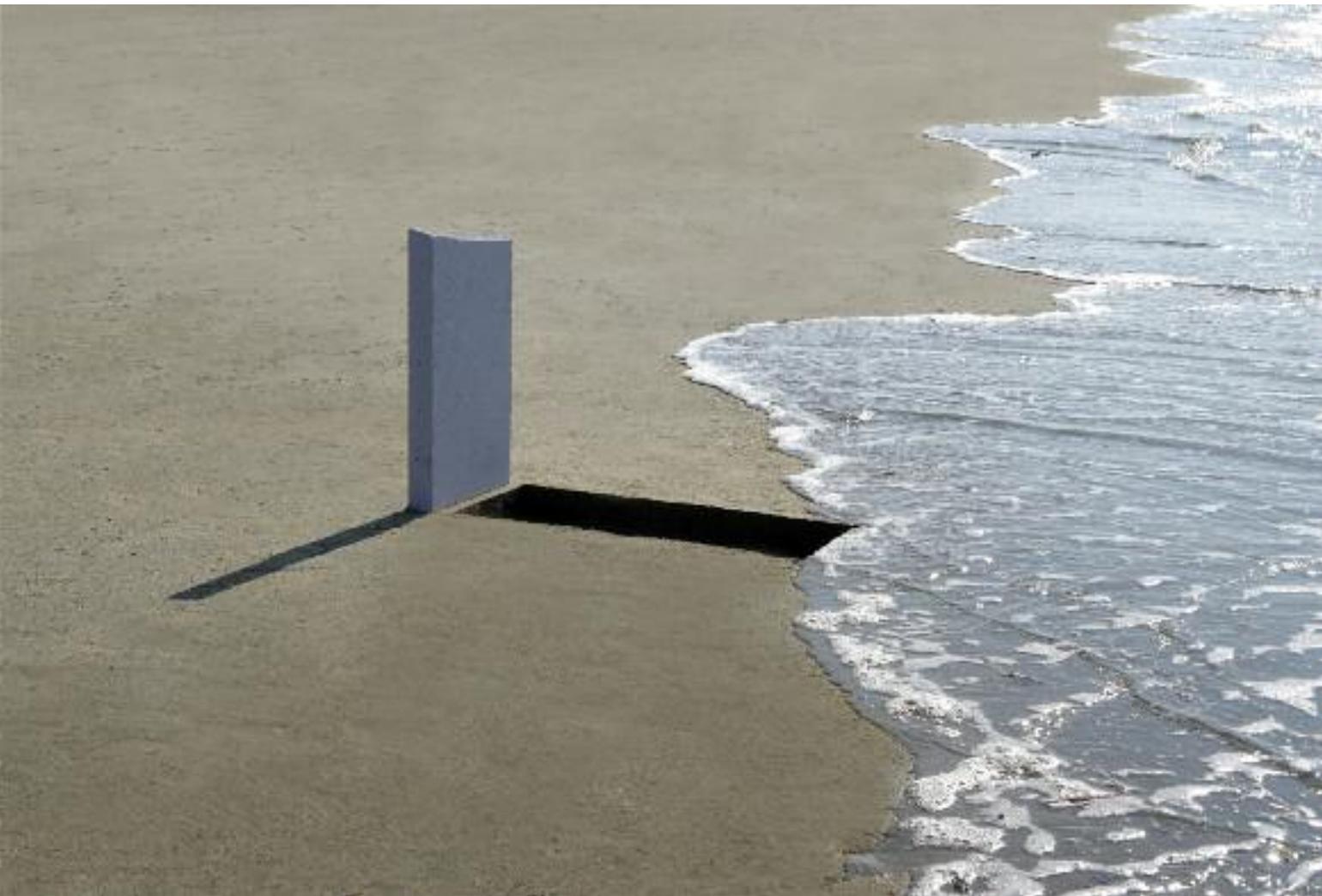
La Contemporaine de Nîmes, une nouvelle triennale de création artistique

SOUS LA DIRECTION DE KEIMIS HENNI ET ANNA LABOUZE, ELLE EST PROGRAMMÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS DU 5 AVRIL AU 23 JUIN 2024 DANS DIFFÉRENTS LIEUX DE LA PRÉFECTURE DU GARD.

Texte Stella Vernon *Photos* voir crédits

L'artiste Aïda Bruyère fera partie de la programmation 2024. Photo d'illustration Aïda Bruyère « I got Heelz, I got Nailz », Les Sheds, Pantin, 2023.

© Max Borderie & Les Sheds. © Aïda Bruyère, ADAGP, Paris, 2024.



En 2023, le Carré d'Art à Nîmes célébrait ses trente ans d'existence, réminiscence d'une période jubilatoire pour l'art contemporain où le maire Jean Bousquet, épaulé du cancérologue et collectionneur Bob Calle (père de Sophie), imposait comme phare régional l'œuvre de béton, acier et verre de l'architecte Norman Foster. Célébré en grande pompe par son conservateur et directeur, Jean-Marc Prévost, l'anniversaire a été l'occasion de présenter l'une des plus grandes collections d'art contemporain de France et d'entraîner dans son sillage d'autres lieux culturels.

Un an plus tard, bien décidés à ce que l'effervescence artistique ne retombe pas comme un soufflé, les élus de la ville proposent avec leur nouvelle triennale La Contemporaine de Nîmes un projet sur mesure qui a vocation à irriguer une création contemporaine pluridisciplinaire, non seulement dans les musées mais aussi dans l'espace public, en tissant des passerelles entre passé et futur.

Interview

Rencontre avec **Keimis Henni**, directeur artistique de l'événement, en binôme avec **Anna Labouze**.

Pour cette première édition, la Contemporaine de Nîmes est placée sous la thématique « Une nouvelle jeunesse », expression aux sens multiples. Comment l'entendez-vous ?

La ville de Nîmes est très connue pour son patrimoine, son histoire, ses traditions taurines mais c'est aussi une place forte pour la création contemporaine (ref notamment à la présence de l'artiste nîmois Claude Viallat. Il est exposé jusqu'au 3 mars 2024 au Carré d'Art – NDLR), même si elle est peut-être moins visible aujourd'hui. L'idée justement de cette triennale est de réactiver cette histoire en ouvrant une fenêtre sur l'émergence artistique et culturelle. Réinvestir le présent sans se couper du passé, questionner les rapports intergénérationnels, parler transmission sont des enjeux actuels qui peuvent être portés par tous.

À seulement 32 ans, comment avez-vous été sélectionnés, avec Anna Labouze, sur ce projet ?

C'est vrai que nous étions les plus jeunes candidats à

Feda Wardak fera partie de la programmation 2024. Photo d'illustration « À hauteurs d'eau », Brest, 2023. © Feda Wardak, ADAGP, Paris, 2024.



Anna Labouze & Keimis Henni, directeurs artistiques de la 1^{re} Contemporaine de Nîmes.

© Robin Plus.

Carré d'Art - musée d'art contemporain de Nîmes, une architecture signée Norman Foster.

© Ville de Nîmes

répondre à cet appel à projets, mais notre proposition artistique a convaincu les élus de la ville de Nîmes. Ils ont également fait confiance à notre expertise professionnelle puisque nous sommes les fondateurs et directeurs d'Artagon, association d'intérêt général dédiée à l'accompagnement de la création émergente (trois lieux à Paris, Marseille et dans le Loiret), nous sommes aussi co-directeurs des Magasins Généraux (93), lieu de programmation artistique et culturelle.

Comment va s'articuler la programmation de l'événement nîmois ?

Elle s'articule autour d'une grande exposition intitulée « La Fleur et la Force » qui se déploie sur douze lieux (musées, espaces publics...). Tous les projets ont été réalisés par des binômes intergénérationnels : les talents émergents ont choisi de travailler avec leur héros, leur mentor ou des artistes qui les inspirent. Cela donne parfois des dialogues posthumes comme celui de Jeanne Viceriel et de Pierre Soulages au Musée du Vieux Nîmes (participation pour l'installation des étudiants en design et métiers d'art du Lycée Ernest Hemingway). Ou des œuvres à quatre mains comme Julie Balthazard et Suzanne Husky à la Chapelle des Jésuites (participation des étudiants de l'école des Beaux-Arts). Nous avons tenu à ce que l'ensemble des projets artistiques soient participatifs. Il n'était pas question d'être hors-sol en invitant des artistes du monde entier sans laisser un héritage. Les Nîmois.es (associations, collèges, habitants des quartiers...) ont été associés à la conception et à la réalisation des œuvres pour poser un nouveau regard sur la ville.

Le parcours de l'exposition est pédestre. Avez-vous prévu d'irriguer des quartiers plus excentrés ?

Oui, c'est d'ailleurs l'un des axes majeurs de la triennale : faire vivre la manifestation un peu partout. Nous avons donc imaginé trois « maisons », sorte de relais et point d'infos dans lesquels vont se dérouler des projets collaboratifs associant habitants et structures socio-éducatives, comme le Spot, par exemple, un lieu bien connu. Des temps forts seront également dédiés aux arts vivants

et performatifs. Artistes, collectifs et compagnies ont été invités à réinterpréter des souvenirs d'enfance. Cela donnera lieu à une boum intergénérationnelle, une kermesse, une sortie au théâtre et même une fugue... avec les élèves du Conservatoire de musique de Nîmes.

La préparation du projet a pris plus d'un an.

Comment avez-vous perçu la ville de Nîmes ?

Nous avons été très bien accueillis avec un bel écho des différentes structures impliquées. La Ville attendait un événement fédérateur par le biais d'un regard extérieur. Nous espérons que l'impulsion continuera à s'incarner dans la collaboration des acteurs culturels et éducatifs et que La Contemporaine de Nîmes donnera envie aux jeunes artistes de rester sur le territoire. C'est ce qui s'est passé avec la biennale de Lyon. ■



L'idée de cette triennale est justement de réactiver cette histoire en ouvrant une fenêtre sur l'émergence artistique et culturelle.



Pierrette Bloch, Sans titre 1998, Encre de Chine sur papier Vinci. © Adagp, Paris, 2024. Crédit photo : Ville de Grenoble / Musée de Grenoble - J.L. Lacroix



Discrete Series **Pierrette Bloch, l'amie peintre**

10 février - 19 mai 2024



PRODUITES POUR LA PREMIÈRE FOIS POUR CERTAINES D'ENTRE ELLES, DES ŒUVRES DE L'ARTISTE GIANNI PETTENA SONT EXPOSÉES AU CRAC.

Immersion dans l'anarchitecture, à Sète

Textes Fabrice Massé Photos Voir crédits

Le titre donne le ton. Anarchitecture, un jeu de mots éloquent qui décrit bien l'intention à la fois rebelle et programmatique de l'œuvre de Gianni Pettena. Non pas abolir l'architecture, mais la concevoir plus librement, la remettre en question de manière radicale.

La façade du centre régional d'art contemporain (Crac - Occitanie), à Sète, s'est-elle ainsi parée de

franges de plastique blanches. Depuis le 9 février, date de l'inauguration de l'exposition, elles s'enroulent autour de l'enseigne sous le souffle du vent et recomposent l'architecture brutaliste de l'ancien entrepôt frigorifique. Une rafale pourrait à tout moment en arracher quelques mèches, mais qu'importe, « il faut l'accepter », explique la directrice des lieux, Marie Crozette.

Heureuse de pouvoir présenter cette exposition pour partie inédite, elle regrettrait l'absence de l'artiste italien, ce jour de vernissage, retenu à Florence pour une question de santé. Né en 1940, Gianni Pettena est l'auteur d'un manifeste par lequel il a décrit en 1973 sa condition d'« anarchitecte », un art de vivre créatif dédié à une architecture qui marquera de nombreuses générations d'étudiants et artistes.

Œuvres immersives

À l'intérieur, on retrouve les franges blanches dans la première salle de l'exposition. Cette fois, elles sont en papier et occupent entièrement l'espace, jusqu'à 5 m de hauteur environ, suspendues à des fils de nylon. Il aurait fallu une dizaine de jours à trois ou quatre personnes pour composer ce « pénétrable » nommé *Papier*. Et si pour l'heure, les lamelles sont intactes, il n'en sera pas de même quelques instants plus tard, puisque le public était invité à s'y frayer un passage à l'aide d'une paire de ciseaux. Cette agentivité offerte aux visiteurs – radical – s'inscrit parfaitement dans la philosophie de l'artiste qui professe l'idée de partager l'autorité du geste à l'œuvre. On pense à Jesús Rafael Soto, à Martin Creed, qui ont emprunté un chemin comparable...

Agir sur l'œuvre, c'est aussi ce que propose *Tunnel sonoro* conçue par Gianni Pettena en 1966 et produite pour la première fois à Sète. Une série de carrés de métal de tailles décroissantes qu'un performeur a été invité à pénétrer après avoir enfilé une tunique à lamelles métalliques, rappelant l'icône robe signée Paco Rabanne. Le chaos entre la structure et les écailles qui s'entrechoquent résonne alors dans toute la pièce, à la manière d'un morceau de musique concrète très en vogue pendant cette génération. Une allusion allégorique subtilement traduite de(s) « cadre(s) de vie » dont il faut

Exposition "Anarchitecture" de Gianni Pettena, Crac Occitanie - Sète, 2024. Capture vidéo de la performance "Tunnel sonoro", 2024. Vidéo d'Aloïs Aurelle, performeuse Germana Civera. Production Crac Occitanie.
© Aloïs Aurelle.



peut-être savoir s'extraire pour avancer. Sur un écran, on peut visionner la vidéo qui a fixé la performance.

Une troisième salle montre *Archipensée* et est entièrement recouverte, elle, de raphia naturel ; l'odeur forte dans la pièce en témoigne. Au centre, une structure déconstruit la forme d'un temple grec, elle-même recouverte de raphia. Jouant avec plus ou moins de bonheur avec l'anamorphose, le spectateur qui le souhaite peut reconstituer ce semblant de temple originel en déplaçant son regard. C'est la dernière œuvre réellement immersive de l'exposition.

L'avenir du monde

Les trois autres salles du Crac proposent à voir des œuvres moins monumentales mais toutes aussi spectaculaires et prolongent le dialogue récurrent qu'entretient Gianni Pettena avec le land art, l'arte povera, la performance... *Architecture qui respire* montre un mur dont une partie de la surface est décollée. *Présence/absence* représente en creux la silhouette d'un corps assis, bras ouverts, dans un moulage de résine. La première occurrence de la sculpture répondait à une commande de la Ville de Pompéi. *Mur humain* commémore *Clay house*, une installation de l'artiste qui a fait sensation, en 1972. Réalisée la première fois à Salt Lake City (USA), la performance consistait à recouvrir entièrement de terre glaise humide un pavillon *middle class* de la ville.

Dans les salles suivantes du rez-de-chaussée, l'artiste invite le visiteur à la réflexion... sans toutefois se prendre au sérieux ! Sur un gradin, le manteau que porte habituellement Gianni Pettena est décliné selon différents médium. Le premier, authentique, est équipé d'un siège que les pans du caban rendent invisible. Cette installation-performance, *Ombre*, a aussi fait l'objet d'une vidéo, diffusée sur un écran juste à côté.

Selon le même principe, les *Chaises portables* (1971), dont l'artiste équipa ses étudiants du Collège of art and design de Minneapolis, leur ont permis de débattre de l'avenir du monde en tous lieux et toutes opportunités ! Là, elles sont simplement suspendues au plafond. Dommage. Mais peut-être seront-elles activées d'ici le 1^{er} septembre, fin de l'exposition ?

De là, on retrouve *Papier* l'installation-performance également réalisée par ses étudiants la même année. La salle de classe avait été le premier lieu envahi !

Enfin, à l'étage, quatre vidéos dont l'une, autodérisoire, filme Gianni Pettena à son bureau, au travail. À vrai dire, pas tout à fait, puisque aucun de ses gestes n'est vraiment productif ! ■

Anarchitecture, du 10 février au 1^{er} septembre, Crac-Occitanie, 26 quai Aspirant Herber, Sète.

Archipensiero, de Gianni Pettena. Vue de l'exposition "Anarchitecture" 2009-2024. Raphia, bois. Production Crac Occitanie. © FM/artdeville

Vue de l'exposition "Anarchitecture" de Gianni Pettena, Crac Occitanie - Sète, 2024. Activation de l'œuvre Paper (Midwestern Ocean), 1971. Papier kraft blanchi. Collection 49 Nord 6 Est - Frac Lorraine. © Aurélien Mole.

Au Théâtre Garonne, l'audacieux festival **Constellation** célèbre la vie en réveillant les morts

DU 20 AU 29 MARS 2024. SUR LE THÈME DES SPECTRES, REVENANTS ET AUTRES FANTASMAGORIES, **PHILIPPE QUESNE**, CÉLÈBRE SCÉNOGRAPHE, EST À LA MANŒUVRE AUX CÔTÉS DE STÉPHANE BOITEL, PROGRAMMATEUR ARTISTIQUE DU THÉÂTRE GARONNE. *Texte* Nina Hossein *Photos* voir crédits



Michikazu Matsune
dans son spectacle
Goodbye.
© Maximilian Pramatarov.

Performance *The
Second Body* d'Ola
Maciejewska.
© Maria Baranova-Suzuki,
Watermill Center





« Une programmation audacieuse. » C'est ainsi que Philippe Quesne, auteur et scénographe de La Ménagerie de Verre à Paris, se plaît à décrire le festival Constellation. Cette année, il est l'invité principal de

l'événement intitulé « Spectres, revenants et autres fantasmagories » qui se tiendra du 20 au 29 mars 2024 au Théâtre Garonne de Toulouse. Lui présente *Fantasmagoria*, un spectacle sans interprète où des pianos mécaniques prennent vie sur la musique de Pierre Desprats. Pour cette semaine théâtrale, Philippe Quesne n'est pas seulement artiste et scénographe. Il endosse également le rôle de programmateur aux côtés de Stéphane Boitel, directeur adjoint de l'établissement. En novembre 2022, après avoir découvert *Fantasmagoria*, ce dernier échange avec Philippe Quesne. « On s'est raconté les choses qui gravitent autour de son œuvre, ce qui l'avait influencé et ça dessinait déjà *Constellation* », explique-t-il.

Faire danser les morts pour célébrer la vie

Constellation décortique un sujet parfois tabou : la mort. Un mot et voilà déjà que les spectateurs tremblent. Pourtant, ce « ne sera pas d'une infinie tristesse », rassure Philippe Quesne. Les interprètes, danseurs, écrivains et poètes invités sur scène « sortent du sujet en évoquant le souvenir, la mémoire, l'absence de visibilité », confie Stéphane Boitel. « Le théâtre et la fiction de manière générale réveillent les morts ou ne laissent pas partir les vivants. Tout le monde a déjà expérimenté l'absence – et pas forcément la mort d'un individu. Notre boulot, c'est de partager des choses communes qu'on

n'a pas l'habitude d'évoquer. Avec cette *Constellation*, on veut remettre la force de la vie sous les yeux des spectateurs. »

On pourra donc rire en découvrant *Rituel 5 : La Mort* d'Émilie Rousset et Louise Hénon, où les croyances et représentations liées à la mort sont décortiquées. Quant aux lettres d'adieu lues et dansées par Michikazu Matsune dans son spectacle *Goodbye*, leur tendresse viendra parfois titiller le rire. De son côté, Samir Kennedy se met à nu dans *The Aching* en faisant danser son propre chagrin pour transformer la douleur en un rêve fiévreux. Tout autant d'artistes qui ont, plus ou moins, oeuvré aux côtés de Philippe Quesne.

Réunir les publics différents

Constellation a pris racine sur un constat, détaille Stéphane Boitel. « Le public se polarise sur plusieurs sujets : ceux qui veulent être rassurés en allant voir des noms connus et ceux qui, au contraire, veulent du frais, du nouveau. » Concilier les deux n'est pas toujours évident, pourtant, c'est ce que le festival s'attache à faire. Comment ? « On a eu l'idée de confier l'organisation du festival à une figure connue du théâtre [Philippe Quesne, NDLR]. Cela permet de prendre les gens par la main, mais aussi de faire découvrir des artistes pas connus à Toulouse. »

Pour cela, ceux ayant déjà travaillé avec le metteur en scène ont été sélectionnés. On peut notamment citer Laura Vasquez, une écrivaine « très importante » pour Philippe Quesne. « Ses textes se retrouvent dans *Fantasmagoria* et elle a aussi travaillé sur une autre de mes œuvres, *Le Jardin des délices*. Son travail d'écriture

Fantasmagoria, le spectacle de Philippe Quesne. © Argyroglou.

Concert des Taupes géantes.
© Vivariumstudio.



va vraiment inspirer les autres artistes. » Le scénographe ne dit que du bien d'Isabelle Prim, une réalisatrice qui prête sa voix dans *Fantasmagoria* ou encore de la danseuse et chorégraphe Ola Maciejewska. « Je trouve ça bien de pouvoir montrer leur travail », ajoute Philippe Quesne. Différents publics seront ainsi amenés à se croiser et à découvrir les univers et disciplines des artistes. Une programmation faite « pour s'autoriser à se perdre en chemin », conclut Stéphane Boitel.

Fantasmagoria : un hommage au passé

Pour ce qui est de *Fantasmagoria*, Philippe Quesne a vu son désir « de mettre en scène une pièce sans acteur et danseur » émerger. Tout est parti d'un objet d'anciens spectacles qui ne servait plus : un piano mécanique. Lui vient alors l'envie de mettre en scène un cimetière de pianos. Pour cela, il lui faut en récolter davantage et c'est sur Leboncoin qu'il poste une annonce. « J'ai reçu beaucoup de messages de veuves de pianistes. L'instrument était devenu un objet de décoration, recouvert de

napperon ou de pots de fleurs chez elles. » Finalement, beaucoup adhèrent au projet de *Fantasmagoria* et souhaitent lui « confier leur piano pour leur redonner vie ».

« C'est un cimetière de pianos, mais vivants. C'est comme s'ils ressuscitaient et se répondaient par leur mélodie », lance Stéphane Boitel. Cette œuvre, c'est un double hommage. À ces musiciens disparus déjà, mais aussi aux spectacles de foires du XVII^e siècle : les lanternes magiques. La fantasmagorie prend racine sous l'égide d'Étienne Robertson. « Il a essayé d'exorciser les peurs après la Terreur. Ces spectacles avaient quelque chose de magique avec leurs effets 3D générés par la fumée. » C'était les prémices du cinéma, martèlent Stéphane Boitel et Philippe Quesne. Dans son spectacle, le scénographe utilise également les textes d'Alan Kardec, fondateur du spiritisme. « C'est une forme de spectacle qui m'a rendu curieux et je voulais lui rendre hommage. » Le festival se clôturera en musique avec le concert performatif des Taupes. Un voyage dans les entrailles de la Terre pour réveiller les morts sur de l'électro punk. ■

FONCTION. ELÉGANCE. HARMONIE.



CUSINES ATELIER C
120 ROUTE DE MONTFERRIER
34830 CLAPIERS
www.cuisinesatelierc.fr

www.leicht.com

LEICHT[®]



À l'image du laitier ou de l'épicier qui faisait ses tournées hebdomadaires en estafette, l'Ombrière s'est dotée d'une billetterie ambulante.

Nadège Molines, directrice de l'Ombrière.

Le hall, conçu comme l'ensemble du bâtiment par l'agence d'architectes DE-SO.



DEPUIS SON OUVERTURE EN 2021, LA SALLE DE SPECTACLE TRACE SES SILLONS CULTURELS AU CŒUR DU PAYS D'UZÈS (GARD) AVEC UN PARTI PRIS, CELUI DE L'ÉCLECTISME.

Pleins feux sur l'Ombrière à Uzès

Textes Stella Vernon Photos DR



L'Ombrière a vocation à proposer une esthétique plurielle, que ce soit en termes de diffusion de spectacles que de créations artistiques. Elle s'inscrit dans une politique visant à

rendre la culture accessible au plus grand nombre, synthétise Nadège Molines, directrice de l'Ombrière. Son surnom, La Maison, donne la mesure du lieu qui se veut généreux, convivial et accueillant. »

Sous le signe de la féminité

Faisant la part belle aux têtes d'affiches comme aux talents émergents, le centre culturel a capté, la saison dernière, 12 000 spectateurs, avec un taux de remplissage de l'ordre de 75 %, selon Nadège Molines. Démarrée en septembre dernier, la saison 2023-24, qui a pour artiste associée Anna Chedid (dite Nach), est placée sous le signe de la féminité, du lien, de l'humanité et de la tolérance. « Beaucoup d'artistes portent ces propos à la scène, c'est une grande fierté de les recevoir », se réjouit-elle. Plus de 25 spectacles sont programmés et déjà Jeanne Added, Catherine Ringer ou encore le comédien doublement césarisé Swann Arlaud (*Anatomie d'une chute*) sont montés sur le plateau de la scène uzétienne. Dès le mois de mars, la littérature inspire : Anne Consigny et le musicien Christophe Disco réciteront le texte *L'occupation* de la prix Nobel Annie Ernaux (2/03) tandis que la Cie Artsenicum théâtre présentera la pièce *Le prix d'un Goncourt* inspiré de la vie de Jean Carrière (28/04). Côté musique, André Manoukian embarquera vers le levant de ses ancêtres (16/03), BB Jacques confirmera son statut de figure majeure de la scène rap (5/04) et Killason déchirera avec son rap urbain sauvage (9/11). De la magie également avec le show *Entre potes* de Donovan (30/03) et au théâtre, une nouvelle aventure de Sherlock Holmes.

Partenariats multiples

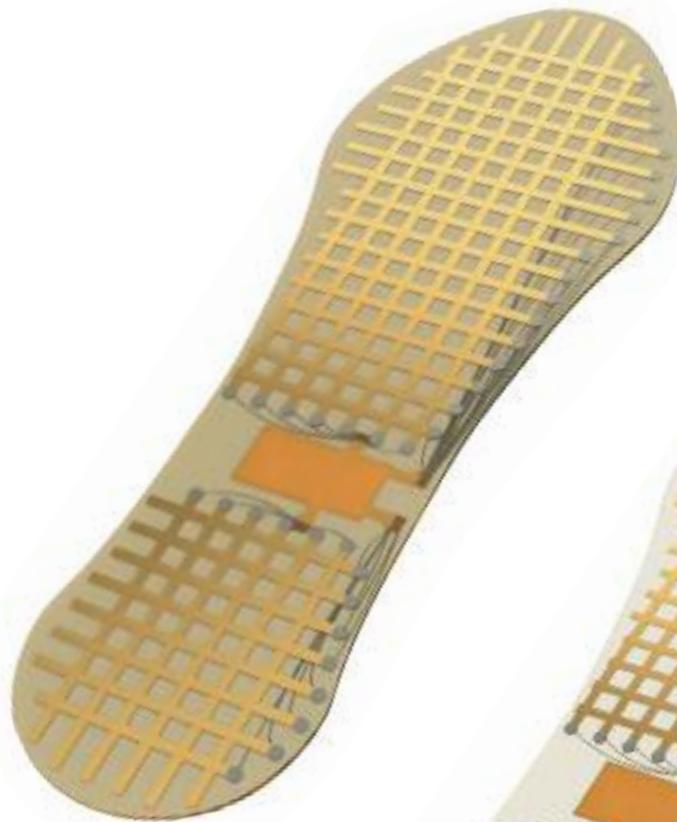
L'une des particularités de l'Ombrière est de s'appuyer sur les forces vives du territoire. Le centre culturel a d'ail-

leurs tissé de multiples partenariats : Nuits Musicales d'Uzès, la maison Uzès danse, l'école municipale de musique, le lycée, la librairie de la Place aux herbes et même la salle Paloma de Nîmes. Ainsi, le spectacle théâtral *Les pieds tanqués* (13/03) est-il diffusé en collaboration avec le Cratère, scène nationale d'Alès, et la Boule uzétienne. Sous la direction artistique de Patrick Timsit, le festival Uzès Seul en scène (7 au 11 mai) est lui aussi intégré dans la programmation de l'Ombrière. La seconde édition promet d'ailleurs un concentré d'émotions avec le danseur étoile digressif François Alu (7/05), le solo hors norme du chorégraphe Sofiane Chalal (9/05), l'irrésistible Sandra Colombo dans *Que faire des cons ?* (8/05), l'artiste Stéphane Eicher (11/05) ou encore Thierry Lhermitte dans une master class animée par Karim Ghiyati, directeur d'Occitanie Films.

En parallèle de cette programmation dense et variée, l'Ombrière propose résidences de création, projets de découverte des métiers du spectacle, ateliers... avec toujours, en ligne de mire, cette dimension participative qui fait son identité. ■

La Fabrique et le Labo, deux salles modulables

Conçu par le cabinet d'architecture DE-SO, le bâtiment de 2 000 m² affiche un volume minéral compact, agrémenté d'une marquise en zinc prépatiné perforé, ombrageant une partie du parvis arboré de cèdres et feuillus. À l'intérieur, un vaste espace lumineux décoré chaleureusement mêle béton, pierre du Gard et bois. Deux grands murs mobiles séparent l'espace en deux salles mutualisables et polyvalentes : La Fabrique (jauge de 500 places assises) et le Labo (résidence de création, séminaires). Cette configuration modulable, avec gradins rétractables, offre une jauge de 900 places assises et 1 400 debout.



Les semelles intelligentes de SoleCooler

Bruno Aubert est un ingénieur prolifique. Déjà l'an dernier, le fondateur de la société SoleCooler, créée en 2019 à Perpignan (66), a présenté au CES de Las Vegas son innovation Climfeet, semelle réversible thermodynamique, capable de réchauffer les pieds, ou de les rafraîchir, grâce à la pression des pas : « Le fait de poser les pieds par terre développe en moyenne une puissance de 10 Watts mais on en a besoin que d'un seul pour réchauffer. Comportant des centaines de mini-pompes à chaleur miniature brevetées, les semelles sont constituées de deux alvéoles remplies d'air : le pied joue le rôle de compresseur (la compression de l'air l'échauffe naturellement) et l'hyper élasticité du matériau, celui de détendeur (la détente d'une tuyère au travers de l'air le refroidit tout aussi naturellement).

Distribué sur son site internet au prix de 79 euros TTC, Climfeet s'adresse au grand public (notamment les entreprises de la chaîne du froid qui ont l'obligation d'offrir à leurs salariés un confort thermique), mais aussi aux patients atteints de la maladie de Raynaud (troubles de la circulation du sang au niveau des extrémités). Une certification est en cours pour faire valider la semelle en tant qu'appareil médical.

Plus inattendu, SoleCooler a été approché par un fabricant automobile français, intéressé par le système autonome

et sans batterie de Climfeet pour régler les problèmes de surchauffe des batteries de voitures électriques.

Prévention ulcères et ampoules

Autre innovation cette année, la Warnfeet, semelle qui reprend le principe de l'énergie développée par le pas pour alimenter un Bluetooth basse consommation directement relié au téléphone. La semelle est équipée de 150 capteurs auto alimentés qui permettent de détecter les changements brutaux s'apparentant à des signes d'apparition d'un ulcère du pied diabétique ou d'une ampoule. « Le pied est la zone du corps la plus exposée aux contraintes mécaniques mais le diabétique souffre souvent de neuropathie et s'il commence à avoir une blessure ou nécrose, il ne le sent pas, explique Bruno Aubert. Le diabète touche 500 millions de personnes dans le monde. En partenariat avec l'université de Perpignan et des médecins du sport, nous allons démarrer une étude clinique en vue d'une certification en appareil médical classe 2. »

Capable d'indiquer si la posture du pied est correcte ou de corriger le positionnement pour optimiser une course, Warnfeet intéresse déjà le milieu du sport.

La première série (prix : 200 euros la paire, garantie deux ans), non médicale, devrait être lancée à la fin de l'année.

solecooler.com

3 innovations et produits d'Occitanie

Textes Stella Vernon Photos DR

12 PÉPITES RÉGIONALES DU NUMÉRIQUE ÉTAIENT PRÉSENTES AU CES LAS VEGAS 2024, LE PLUS GRAND SALON MONDIAL DE L'INNOVATION ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC. FOCUS SUR TROIS D'ENTRE ELLES.

EnCaps dévoile sa solution de QR code augmenté

Pour accélérer la transition vers une économie circulaire, la Commission européenne veut rendre obligatoire un passeport numérique des produits (DPP), destiné en premier lieu aux secteurs polluants comme les batteries, le textile et les appareils électroniques. Dès 2026, les marques auront le devoir de fournir à toutes les parties prenantes – consommateurs, autorités publiques, recycleurs... – des informations transparentes sur la traçabilité, la durabilité et les différents matériaux de chaque produit.

Anticipant la réglementation, la start-up montpelliéraine enCaps, créée en mai 2022, a présenté au CES sa plateforme DPP Builder de création de plateforme numérique par QR code. « Au départ, l'idée était de faire un pont entre un objet du monde réel physique et son avatar numérique mais, rapidement, nous avons voulu aller plus loin en dématérialisant les droits de propriété de l'objet dans une capsule numérique sécurisée associant un QR Code standard et un code propriétaire, le tag fonctionnant comme un double facteur d'authentification » synthétise Pascal Jardé, président et cofondateur de enCaps, avec Vincent Anselmo et Antoine Janning. Scanné via un Smartphone, le premier QR code dirige vers une page web où l'utilisateur scanne à nouveau le QR code, le lecteur étant intégré dans la page web. Le propriétaire de l'objet, qui est enregistré en base de données mais reste anonyme, peut alors accéder à diverses informations. « Pour les marques, l'apposition

d'un QR Code permet d'associer à leurs produits des services numériques innovants comme la logistique, la livraison, le transfert de propriété... afin de créer un canal de consommation direct avec l'utilisateur. Il est ainsi possible de tracer les vélos volés, d'associer un véhicule à son carnet d'entretien numérique ou encore de gérer des transactions de seconde main de façon sécurisée. » EnCaps, qui compte parmi ses premiers clients la société Bee-Cycle (vélo de fonction et de location pour les entreprises), vise, dans un premier temps, quatre marchés : la mobilité, le jeu vidéo, le luxe et l'art.





Freecovery innove avec la cryothérapie nomade

C'est en pratiquant l'ultrasport que Guillaume Modelski a eu l'idée d'une solution de froid qui soit à la fois nomade, autonome et efficace pour récupérer rapidement en revenant de compétition. « J'en avais assez de la poche de glace qui se transforme très rapidement en poche d'eau ! Je me suis rapproché de l'agence AD'OCC sport qui m'a mis en contact avec l'IMT mines d'Alès et l'aventure a démarré », raconte le jeune sportif, fondateur en 2022 de la start-up héraultaise Freecovery. En 2023, il présente au CES de Las Vegas un prototype puis, cette année, son dispositif finalisé le « Freepad ». Dans l'intervalle, l'innovation a été présentée plusieurs fois à l'INSEP pour les projets liés aux équipements des JO de Paris 2024 puis validée scientifiquement par le laboratoire de biologie de la motricité d'Annecy-le-Vieux. Lauréat de plusieurs prix (Sport Summit, IMT Bercy), le Freepad a été testé par des sportifs professionnels comme la nageuse Laure Manaudou et le rugbyman Arthur Vincent mais aussi lors de manifestations sportives (Marathon de Montpellier...).

Facile d'utilisation, le Freepad, qui se positionne en un clic sur les membres inférieurs ou supérieurs, promet une

récupération en moins de 15 minutes. Le dispositif se compose de trois éléments : une capsule (freecaps) de 100 ml contenant un gaz inodore, non inflammable et neutre (le vrai défi de cette solution), un fourreau qui accueille la capsule de froid et embarque l'électronique permettant de réguler la température du muscle, et enfin le pad constitué d'une plaque en aluminium sur laquelle le froid se diffuse. Un thermomètre prend la température du muscle pour ajuster la diffusion du froid. Dédiée aux sportifs professionnels, la solution intéresse également le milieu médical des orthèses.

Pour l'heure, Freecovery commercialise essentiellement son dispositif sur son site internet avec une formule en abonnement sans engagement (99 euros) et une formule achat (299 euros).

www.freecovery.fr

Start-up occitaniennes présentes au CES 24 :

Coldway, Dolphi Sonus, enCaps, Freecovery, Iki, Lundimatin, Omdom, Skyted, SoleCooler, Upfiner, Yellow Scan, Yoo Soft.



La Bio

— nous —
rassemble

**Depuis plus de 30 ans,
la Bio selon Biocoop c'est :**

Un réseau coopératif unique

*Magasins, salariés, producteurs,
consommateurs et partenaires
décident ensemble de son avenir
et de ses orientations*

Des valeurs et des engagements pour une bio paysanne et de qualité

- *Non aux OGM*
- *Non au transport par avion*
- *Priorité au local et au commerce équitable*
- *Respect de la saisonnalité*
- *Démarche zéro déchet*

Ensemble, devenons acteurs
du changement !

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

AU CRÈS

«L'Aile du Papillon»
100 Route de Nimes (RN 113)
T. 04 67 87 05 88
www.biocoop-lecres.fr



À JACOU

«Le Viviers»
Centre Ccial Espace Bocaud
T. 04 48 20 10 02
www.biocoop-jacou.fr



ouverture continue 9h-19h30 du lundi au samedi

AGEND'Oc

Une sélection d'Éric Pialoux Photos DR

CINÉMA

CINÉ-PALESTINE TOULOUSE ET OCCITANIE



Du 4 au 12 mars

Cette 10^e édition témoignera de la richesse d'un cinéma reconnu ou émergent, capable de traverser les frontières et attaché à construire le récit d'un peuple recru d'épreuves mais plus que jamais debout, pour qui l'art et la culture sont les meilleures armes de la résistance. La programmation mettra l'accent sur des films produits dans les années 60 et 70, sur la situation des Palestiniens d'Israël, encore trop mal connue, sur la génération des jeunes cinéastes de demain (école Dar El Kalima de Bethléem) et sur le cinéma du pays invité, le Liban.

RENCONTRES INTERNATIONALES TRAVERSE

Du 13 au 17 mars, Toulouse



Au programme de cette 27^e édition (dans de nombreux lieux : Ancien Réservoir de Guilheméry, Chapelle des Carmélites, Les Abattoirs, lycée des Arènes, Cinémathèque, Cinémas ABC et Le Cratère, librairie Ombres Blanches) : projections

de cinéma expérimental et d'art vidéo, performances, installations et expositions de photographies, ateliers, table-ronde, atelier de grattage de pellicule. En présence d'une cinquantaine d'artistes locaux, nationaux et internationaux. Expositions ouvertes jusqu'au 31 mars 2024.

LA MÈRE DE TOUS LES MENSONGES

**Film de la réalisatrice Asmae El Moudir
Maroc-Égypte vostfr 2023 coul. 1h37
Sortie en salles le 28 février**



Déjà récompensé à Cannes 2023 de l'Œil d'or du documentaire et du Prix de la mise

en scène à Un Certain Regard, *La Mère de tous les mensonges* a remporté, à Cinemed 2023, le Prix de la première œuvre CCU-Crous de Montpellier. Asmae cherche à comprendre, elle n'a qu'une seule photo de son enfance, et pourquoi la fille sur la photo n'est même pas elle. En démêlant les couches de mensonges familiaux et d'oubli intentionnel qui ont façonné sa vie, les blessures émergent et l'histoire oubliée du Maroc se révèle.

CINÉLATINO

**36^{es} Rencontres de Toulouse -
Du 15 au 24 mars**

Cinélatino explorera cette année le cinéma fantastique mexicain. Habité par des monstres, des vampires ou des revenants, il se nourrit



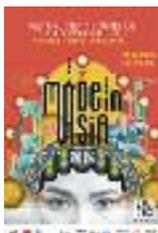
de légendes et vagabonde dans les registres du drame, de l'horreur et de la comédie. Au programme, seront aussi présentées l'œuvre de Nicolás Guillén Landrián, documentariste, dissident de la période castriste, et la

collection chilienne Diluvio, films collectifs et individuels de Cristóbal León, Joaquín Cociña, Alejandra Moffat et Niles Atallah. L'invitée d'honneur sera l'actrice et réalisatrice mexicaine Teresa Sanchez.

MADE IN ASIA

Du 19 mars au 2 avril, Toulouse et Occitanie

Loin des clichés, le festival Made in Asia a pour objectif de faire mieux comprendre la réalité de l'Asie contemporaine, ses évolutions, ses contradictions, et de tisser des passerelles entre Orient et Occident. La 17^e édition,



avec le concours de l'association Cinéphilae et du festival Écrans de Chine, présente une sélection de films du cinéma asiatique (jeunesse, fiction, documentaire), à découvrir dans 30 cinémas du grand sud-ouest

dont plusieurs séances spéciales seront suivies d'un débat.

ITINÉRANCES - FESTIVAL CINÉMA D'ALÈS

Du 22 au 31 mars, Alès

La 42^e édition du festival a choisi de remettre le Prix Itinérances à Hiam Abbass, actrice dans Bye Bye Tibériade (Prix Ulysse du documentaire Cinemed 2023), film de Lina Soualem (qui sort en salles le 21 février). Artistes invités, notamment, Marie-Castille Mention-Schaar, réalisatrice, scénariste, productrice :



Divertimento, The Good Man, Les Héritiers... ; Jean-François Zygel, pianiste compositeur ; ciné-concert et atelier d'improvisation ; Daniel Prévost, comédien ; Raphaël Quenard, comédien, réalisateur, et Amazing

Améziane, dessinateur.

GRINDHOUSE PARADISE

Du 25 au 28 avril, Cinéma American Cosmograph, Toulouse



Le festival Grindhouse Paradise est une initiative de l'association Toulouse Fantastic

Film Club, dont l'objet est de soutenir la diffusion des films de genre fantastique, science-fiction, horreur, thriller et toutes autres

CRAC OCCITANIE exposition à Sète
10.02—12.04.24

Gianni Pettena
Anarchitecture

crac.laregion.fr



réseau
des
arts
contemporains
en Occitanie

PleinSud



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité



“joyeuseries” cinématographiques dont l’âme est ancrée dans le surnaturel, l’angoissant ou le réalisme magique. La cinquième édition a sélectionné, cette année, une bonne rasade de films de “mauvais” genre !

DANSE

DANSER SA PEINE

Film documentaire de Valérie Müller (2019, 1h) suivi de :

DANCING IN A-YARD

Film documentaire de Manuela Dalle (2023, 1h12) - Le 5 mars, à 18h, salle Bèjart/Agora, Montpellier - Entrée libre sur inscription dès le 27 février



Dans *Danser sa peine*, Angelin Preljocaj fait danser des femmes incarcérées à la prison des Baumettes à Marseille. Le film raconte l’histoire de ce projet

de ce projet : entraîner les détenues qui se produiront “hors les murs” à Aix-en-Provence et au Festival Montpellier Danse 2019. Dans *Dancing in a-Yard*, le chorégraphe Dimitri Chamblas intervient dans une prison haute sécurité à 60 km au nord de Los Angeles. Le chorégraphe prépare un show avec un groupe de dix détenus, purgeant de lourdes peines.

LAURA BACHMAN - NE ME TOUCHEZ PAS

Les 6 et 7 mars, Théâtre de Nîmes

Le duo hybride et fusionnel formé par Laura Bachman (chorégraphe et ancienne interprète de l’Opéra national de Paris puis de la Compagnie de Benjamin Millepied, avant d’intégrer celle d’Anne Teresa De Keersmaeker) et Marion Barbeau (première danseuse de



l’Opéra de Paris) nous livre une danse engagée, sensuelle et puissante où les peaux s’effleurent, les corps se parlent, se cherchent et se trouvent, se méprennent ou s’entendent... Comme une ode au « toucher » dans toute sa complexité, sa splendeur et son universalité.

ANNE TERESA DE KEERSMAEKER

Musique : Meskerem Mees, Jean-Marie Aerts, Carlos Garbin
Le 15 mars, Le Cratère, Alès



Le point de départ de ce spectacle est la chanson *Walking Blues* du légendaire bluesman Robert Johnson. Comme un retour aux sources, afin de révéler ces mystérieuses “notes bleues”, zones troubles et ambiguës, situées quelque part entre le chagrin et la joie. Les treize danseurs de la compagnie Rosas nous proposent un voyage dans le temps qui nous fera passer du blues aux musiques pop des années 80, de la marche individuelle aux marches collectives, gagnant progressivement en complexité physique et spatiale.

EXPOSITIONS

MOON-PIL SHIM 89,80901478°

Du 23 février au 30 mars, Galerie AL/MA, Montpellier

La démarche artistique de Moon-Pil Shim est basée sur une alternance entre linéarité colorée et entremêlement de champs colorés. Elle fonctionne selon une ryth-



mique, les parallélismes des tracés permettant des effets cinétiques qui transparaissent au travers de plexiglas transparents ou translucides. Ces plages de couleurs (orange, rouge brun, vert et parfois noir ou rose) répandues de manière uniforme et lisse sont le plus souvent traversées d’une ou plusieurs lignes colorées.

GIANNI PETTENA - ANARCHITECTURE

Jusqu’au 12 mai, Centre régional d’art contemporain, Sète

Lire article pages 24/25

ANNE-MARIE SCHNEIDER NAOMI MAURY AURÉLIE PIAU

Jusqu’au 10 mars, MRAC, Sérignan (34)



Anne-Marie Schneider (exposition *Le cercle est le monde*) s’inspire autant de l’actualité que des contes ou de son quotidien. L’exposition (dessins, peinture) met en évidence les associations mentales et les jeux de correspondance entre différents groupes de formes, objets et corps, avec le cercle comme motif récurrent. Naomi Maury (exposition *Oxskelletlight*) est lauréate du prix Occitanie Médicis 2022. L’exposition sera sa première exposition personnelle d’envergure dans un musée. À cette occasion, l’artiste propose une immersion physique et sensorielle à travers un ensemble d’œuvres

pour la plupart inédites situées aux frontières de l'expérience et de la fiction. L'exposition Va y'avoir du sport d'Aurélié Piau dans le Cabinet d'arts graphiques du Mrac inaugure un nouveau projet en partenariat avec le Lycée Marc Bloch à Sérignan. L'artiste a été invitée par le musée à proposer une double exposition dont la première intitulée Mouiller le maillot a été présentée à L'Annexe du Mrac au lycée, suite à sa résidence d'un mois au sein de l'établissement scolaire.

AVEC ELLES. ANNE SLACIK ET QUARANTE POÉTESSES

Jusqu'au 7 avril, Espace Dominique Bagouet, Montpellier



Depuis quarante ans, Anne Slacik réalise des toiles abstraites de grands formats et des peintures sur papier. Elle a également peint plus de 400 livres qui constituent une collection. L'exposition fait dialoguer la peinture d'Anne Slacik et une sélection de livres d'artistes réalisés en collaboration avec quarante poétesses en 1992 et 2023, parmi lesquelles quatre seront spécifiquement mises à l'honneur : Marguerite Yourcenar, Marcelline Desbordes-Valmore, Anise Koltz et Etel Adnan.

DR PAUL WOLFF. L'HOMME AU LEICA

Jusqu'au 14 avril, Pavillon Populaire, Montpellier



Première rétrospective en France consacrée au Dr Paul Wolff (1887-1951), considéré comme l'un des pionniers dans l'utilisation du petit format photographique né en 1929 dans la firme Leica, petit format qui allait changer le devenir

de la photographie moderne et contemporaine. Paul Wolff qui fut, en son temps, le plus célèbre et reconnu des photographes allemands et un véritable phénomène éditorial fut un témoin de son époque particulièrement trouble et douloureuse.

TONI GRAND, MORCEAUX D'UNE CHOSE POSSIBLE

Jusqu'au 5 mai, Musée Fabre, Montpellier

Lire article page 18

PABLO PICASSO / ALDO CROMMELYNCK

LA ROUTE DU CUIVRE – MOUGINS 1963-1972 – UNE HISTOIRE DE GRAVURE
Jusqu'au 9 mai, Musée-Bibliothèque Pierre André Benoit, Alès



Mettant en lumière des eaux-fortes réalisées par Pablo Picasso avec l'assistance technique de l'illustre graveur Aldo Crommelynck, La Route du Cuivre est une exploration captivante d'une étroite collaboration entre les deux artistes, centrée sur leur utilisation expérimentale de la technique de la gravure. Le cuivre, matériau de prédilection pour cette technique, joue un rôle central dans l'exposition, symbolisant le lien fort entre Picasso et Crommelynck. Une exposition rendue possible grâce au prêt exceptionnel de Corinne Buchet-Crommelynck d'un ensemble de 48 gravures.

FUKAÏ, UNE FABLE NATURALISTE PAR RENAUD ROBIN

Du 1^{er} mars au 2 juin, Abbaye Saint-André, Villeneuve-lès-Avignon



Finesse, couleurs, textures, Renaud Robin connaît les arcanes et l'exigence de la sculpture sur bois. Son obsession :

inventer de nouvelles formes et travailler le vide, d'où la légèreté de la trentaine de pièces présentées, inspirées du monde fantastique de Hayao Miyazaki, issues du manga écologiste japonais « Nausicaä de la vallée du vent ». Autant de formes organiques exubérantes aussi complexes et poétiques qui nous projettent dans un monde méconnu.

TOMA DUTTER

JARDIN-MONTAGNE

Jusqu'au 8 juin, Chapelle Saint-Jacques, centre d'art contemporain, Saint-Gaudens

GESTES

Jusqu'au 6 mai, ICI-CCN Centre chorégraphique national Montpellier-Occitanie



Comment dessiner des rythmes fragiles ? Traverser et saisir le vivant, malgré l'effondrement de nos écosystèmes ? Dans et avec la nature, Toma Dutter explore les formes, les lignes, les traits, les volumes d'autres possibilités de vie. À l'écoute d'un savoir plus ancestral, ses dessins et habitacles suivent les gestes, les rites et mouvements où s'esquissent de nouveaux usages du monde. Une fabrique de paysages faite de fragments et d'éclats.

IA : DOUBLE JE

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET MOI
Jusqu'au 3 novembre, Quai des Savoirs, Toulouse



L'exposition "IA : Double Je" présente l'actualité des recherches et développements autour de l'intelligence artificielle. Elle met aussi en avant les rapports que nous entretenons avec l'IA et interroge les futurs plus ou moins désirables auxquels

les technologies d'IA pourraient nous conduire. Comment appréhender et se faire une opinion sur ce qui est en train d'arriver ? Que faut-il craindre ? Que peut-on espérer ? Qui contrôle quoi ? Quelles sont les perspectives souhaitables de l'IA pour demain ?

MUSIQUE

FESTIVAL DE GUITARE D'AUCAMVILLE

Du 14 au 24 mars, Aucamville, Bruguières, Fenouillet, Fonbeauzard, Launaguet, Saint-Alban et Toulouse



Pour sa 32^e édition, si la guitare reste au centre de la scène, elle sera accompagnée dans tous ses styles, d'une simple batterie à un ensemble complet, d'une danseuse à un écran de cinéma, ou bien de dessins. Au programme, notamment, Roxane Arnal avec le piano de Baptiste Bailly sur des textes d'Athénaïs, ou le duo pop rock du moment Special Friend et des talents émergents comme Lydie Fuerte & Eva Luisa.

RENCONTRES ALBI FLAMENCA

Du 15 au 24 mars, Théâtre des Lices, Albi



Théâtre, café langue, cinéma, conférences, concerts, spectacles de flamenco, stages, concours de guitare : la 12^e édition des Rencontres Albi Flamenca a choisi cette année d'embarquer son public sous le thème : "Poetas en Albi" en référence au groupe "generacion

del 27" où se sont retrouvés, notamment, les poètes et dramaturges espagnols Federico García Lorca et Rafael Alberti.

AKONI ASTROBEAT

22 mars, L'Orange Fluo, Gorses (Lot)
13 avril, La Pistouflerie, Cassagnabère-Tournas (Haute-Garonne)
15 mai, Jazz en Comminges, Saint-Gaudens (Haute-Garonne)
8 juin, Okami Festival, Castelnau-Rivière-Basse (Hautes-Pyrénées)
29 juin, école des Arts de Tournan (Gers)



Akoni Astrobeat explore un afro-jazz aux vapeurs mystiques et aux polyrythmies explosives. Inspirées à la fois par les années 70 africaines des pionniers de l'afrobeat, de l'afro-funk et de l'ethio-jazz, mais aussi envoûtées par les grooves traditionnels du Maghreb et les mélodies du Proche-Orient, les compositions originales développent une identité hybride et moderne. Musiciens : Marylou Blanchon, flûte, ney et composition ; Sylvain Bouysset, basse et composition ; Robin Jouanneau, sax baryton ; Laetitia Bonnin, claviers ; Ivan Lepineux, percussions et Alexandre Felvia, batterie.

BOULEGAN À L'OSTAL

FESTIVAL DE MUSIQUES POP/TRAD
29, 30 et 31 mars, Saint-Jean-du-Gard



Au programme, plus de 25 groupes : Alberi Sonori, Barrut, Bodegam'bal, Cabr'e Can, Cosmos Chocolat, El Conjunto Del Valletuerto, Illa, Karpostal, Krin Krin, L'Équipe, La Talvera, La Soubirane, Octopulse, Platane, Plume, Princesse Miska, Salvatjonas, Tradsh

et Triplette. Ainsi que les groupes du festival off : Sligo Benbulben Ramblers, Duo Roche-Morand, Lune à L'autre, Archibald Mac Alister, Les centres Gallegos de Rubi et de Marseille, Vira-Solelh, Balancez vos Âmes. Et près de trente luthiers présents.

CENDRILLON

GIOACHINO ROSSINI (1792-1868)
Du 29 mars au 7 avril, Opéra National du Capitole, Toulouse



La version que donne le magicien Rossini du célèbre conte de Perrault est irrésistible. Tendres et burlesques, cruels et touchants, les personnages sont emportés dans un tourbillon effréné de virtuosité jubilatoire et de rythmes enivrants, où finalement triomphe la bonté.

Avec une distribution rompue à la pyrotechnie rossinienne et à la verve de l'opéra bouffe (dans le rôle d'Angelina : Adèle Charvet et Floriane Hasler), la nouvelle production de Barbe & Doucet enchante par son esprit music-hall et son inépuisable fantaisie.

FLAVIA COELHO

ET LISA DUCASSE (PREMIÈRE PARTIE)
Le 5 avril, Grand Théâtre, Albi



Des quartiers de Rio de Janeiro aux rues de Paris, Flavia Coelho a parcouru tous les chemins du monde. Son répertoire brille

par son hybridité musicale. Le funk carioca y croise les musiques caribéennes, la cumbia y est réinventée, le hip hop épouse le reggae. Seule sur scène, clavier et platine vinyle au bout des doigts, Lisa Ducasse invite au voyage de ses textes et de sa voix. Née à l'île Maurice et installée à Paris, elle conserve et cultive un attachement farouche à l'enfance et à la capacité d'émerveillement.

PRINTIVAL BOBY LAPOINTE

Du 16 au 20 avril, Pézenas (Hérault)



Le Printival fête ses 25 ans avec des artistes confirmés : Anne Sylvestre, Thomas Fersen, Renan Luce, Hubert-Félix Thiéfaine et des jeunes talents de la nouvelle scène francophone. Au programme, spectacles

jeune public, cinéma en plein air, expositions décalées et animations. Toute la générosité, l'humour et la fantaisie de Bobby Lapointe se retrouvent dans l'esprit du Printival, créé en 2000 par le propre fils du chanteur, Jacky Lapointe, et dirigé aujourd'hui par sa petite-fille Dany Lapointe.

LIMOUX BRASS FESTIVAL

Du 25 au 28 avril, Limoux (Aude)



Dédiée à la musique de cuivre, du baroque au jazz en passant par le funk ou les musiques du monde, la 16^e édition, parrainée par le corniste italien Alessio Allegrini, accueillera : Balkan Paradise Orchestra, Reinhold Friedrich

Quintet, Brass Band Occitania / Florian Wielgosik, Adam Rapa Quartet, Orchestre National du Capitole de Toulouse, The Amazing Keystone Big Band Feat. Charlotte Wassy, Lucienne Renaudin Vary, Hélène Escriva & Louise Ogniois et Juliette Tricoire.

WELCOME IN TZIGANIE

Du 26 au 28 avril, Theatre de verdure du Soleil d'Or, Seissan (Gers)

La programmation 2024 présente des têtes d'affiches de tous horizons comme Bollywood



Masala Orchestra (Inde) et Sabor de Gracia (Espagne). Témoin de cette richesse et de cette diversité, plus de dix nationalités seront représentées sur scène. Le festival off, le Balkanska Kafana (restaurant serbe animé par des musiciens), le village culturel, les stages, les conférences et les spectacles s'étoffent encore cette année pour offrir au public une expérience encore plus riche et immersive au cœur des musiques et danses tziganes.

THÉÂTRE

PLUTÔT VOMIR QUE FAILLIR

RÉBECCA CHAILLON / CIE DANS LE VENTRE
Les 6, 7 et 8 mars, Théâtre Jean Vilar, Montpellier



Une assiette géante occupe le centre de la scène : tout, à l'adolescence, prend d'immenses proportions. Pour les quatre jeunes acteurs.ices qui vont prendre la parole, tout est violent : ce qu'on veut leur faire avaler ou leur faire cracher, ce corps qui grandit, ces normes imposées, la honte née d'un bouton, d'un poil, d'un désir ou d'une origine... Rébecca Chaillon prend tout cela à bras-le-corps et délivre une suite de scènes explosives et hilarantes où l'adolescence apprend à se parler.

LE FIRMAMENT

Texte : Lucy Kirkwood / Mise en scène : Chloé Dabert - Du 12 au 15 mars 2024, Théâtre de la Cité, Toulouse

Le Firmament est un drame se déroulant en 1759, en Angleterre. Alors que tout le pays



attend la comète de Halley, Sally Poppy, une jeune domestique est condamnée à la pendaison pour le meurtre d'une fillette, enfant d'une puissante famille de notables. Cette jeune femme qui rêvait d'une existence différente, a été reconnue coupable. Quand elle prétend être enceinte, un jury de douze femmes est réuni : celles-ci sont alors convoquées au tribunal pour décider si l'accusée dit la vérité ou essaye d'échapper à sa mort en affirmant attendre un enfant, ce qui commuerait sa peine en exil en Australie.

LES QUATRE POINTS CARDINAUX SONT TROIS : LE NORD ET LE SUD

Le 14 mars, Théâtre Molière, Sète



Deux personnages entrent dans une bâtisse de bord de mer. De la mémoire de ce lieu, subsistent quelques objets, traces d'histoires et de familles : des livres, des tableaux, un téléphone, un transistor... tout un désordre onirique, à la présence presque fantomatique. Qui sont ces deux hommes ? Qu'ont-ils vécu entre ces quatre murs ? Tels le Clown blanc et l'Auguste, et sous couvert d'un éblouissant dispositif, ils détournent malicieusement les objets de leur fonction première, mêlant avec bonheur cirque, musique et peinture.

L'AVARE DE MOLIÈRE

Mise en scène : Jérôme Deschamps
Du 14 au 16 mars, Opéra Comédie,
Montpellier



Pour cet *Avare*, Jérôme Deschamps est à la fois à la mise en scène et sous le bonnet d'Harpagon. Le rôle dont rêvent tous les comédiens : comique, bien sûr, mais cruel aussi. Et paradoxalement objet d'une sourde pitié : on rit de lui. Il est là dupe quand il croit tout contrôler. On imagine avec quelle jubilation le comédien endosse le costume. Mais aussi avec quelle délicatesse il laisse respirer les histoires d'amour dont *L'Avare* est aussi tissé. Cette adaptation est une cassette pleine de trésors.

LES PIÈCES MANQUANTES

(PUZZLE THÉÂTRAL)

Les 3 et 4 avril, Théâtre des 13 Vents,
Montpellier



Trois hommes, trois femmes sont confrontés à des situations limites : une professeure de piano avoue à des parents l'histoire d'amour qu'elle vit avec leur fils, son élève ; un bébé apparaît sur la banquette arrière de la voiture d'un couple ; un homme et une femme hébergent au pied de leur lit un homme étrange ; des enfants disparaissent brusquement du foyer familial. À chaque pièce du puzzle, un même rapport semble se creuser : celui d'un gouffre entre les générations, celui aussi d'une incompréhension.

NEGAR

THÉÂTRE MUSICAL - CONTE DOCUMENTAIRE EN 4 ACTES

Les 5, 6, 9, 10 avril, Opéra Comédie,
Montpellier



Téhéran 2013. Malgré des interdictions strictes, une vie parallèle, cachée, anime la capitale iranienne. Une jeune génération a réussi à se créer des espaces de liberté alors même que le moindre écart peut conduire à une intervention brutale des autorités. C'est ce monde que retrouve Shirin lorsqu'elle retourne en Iran après des décennies d'exil. Ses retrouvailles avec ses amis d'enfance Negar et Aziz ravivent de vieux souvenirs et les trois protagonistes se retrouvent confrontés à la question de leur propre identité.

ILLUSIONS

Texte : Ivan Viripaev / Mise en scène :
Galin Stoev - Du 23 avril au 7 mai,
Théâtre de la Cité, Toulouse



Huit jeunes interprètes vont incarner la beauté, l'humour et les paradoxes de la vie amoureuse de deux couples qui se trouvent à la fin de leur vie. Ils traverseront avec ferveur et espoir les souvenirs de ces vieux personnages pour nous parler du sentiment amoureux. Au fil du dévoilement des protagonistes, la vie sentimentale de Sandra, Dennis, Margaret et Albert se trouve réanimée et raconte une histoire tendre et ironique d'un amour inconditionnel impossible.

LES GROS PATINENT BIEN

Un spectacle d'Olivier Martin-Salvan et
Pierre Guillois
4 et 6 mars, scène nationale du Grand
Narbonne
12 et 13 mars, Théâtre de l'Archipel,
Perpignan



Molière du théâtre public 2022, ce fabuleux cabaret nous fait voyager de l'Islande aux Pyrénées en passant par la Bretagne. Olivier Martin-Salvan campe un narrateur hilarant pendant que Pierre Guillois illustre son récit par des mimes et un feu d'artifice de cartons.

PISTER LES CRÉATURES FABULEUSES

Scènes croisées de Lozère
Spectacle co-accueilli à Florac-Trois-
Rivières avec La Genette Verte
Complexe culturel sud Lozère, le 5 mars



Ne vous fiez pas à son titre, ce spectacle n'a rien d'un conte fantastique et si vous espérez y croiser dragons et merveilles, elfes et licornes, passez votre chemin. Baptiste Morizot, l'auteur, est un philosophe du dehors : il piste les animaux et en revient avec des histoires aussi vraies que nature. Les animaux, on ne les verra pas. Cependant on entendra beaucoup leur monde sonore et on apprendra à l'écouter pour les découvrir.



RÉPONDEZ À CE
SOS

SOS
MEDITERRANEE

Votre don est vital
pour sauver des vies.
don.sosmediterranee.org



L'ÉGALITÉ, ÇA N'A PAS DE PRIX. BUS ET TRAM GRATUITS.

**MONTPELLIER S'ENGAGE
POUR LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS
EN COMMUN POUR SES HABITANTS.**

À Montpellier, la gratuité des transports en commun, c'est :

L'ÉGALITÉ, un pilier de la République renforcé par cette mesure redistributive garante d'un service universel.

LA LIBERTÉ, celle de chaque habitant en mouvement dans un réseau qui se développe et libère les usages.

LA SOLIDARITÉ, pour celles et ceux qui travaillent et subissent l'inflation, les retraités avec petite pension, les femmes seules avec enfants...

L'ÉCOLOGIE, positive et efficace, où l'on agit tous pour le climat en se déplaçant en bus et en tram.

“ **LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN CONCILIE PROTECTION
DU POUVOIR D'ACHAT ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ;
MONTPELLIER EST AU RENDEZ-VOUS DE CE DÉFI DU SIÈCLE** ”

MICHAËL DELAFOSSE

Maire de Montpellier

Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Tam
Montpellier3M


Montpellier
Méditerranée
métropole